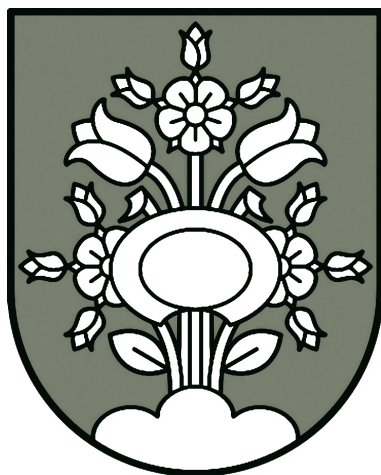
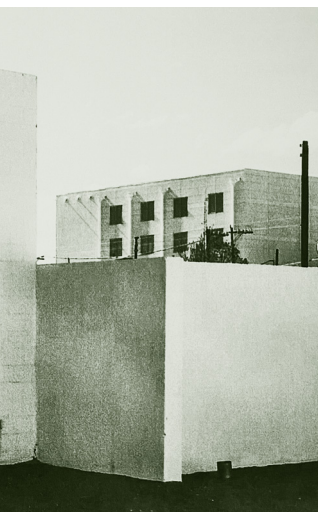




OFFICE CULTURE

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2022



JURA  **CH**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

SOMMAIRE

3 PRÉFACE

4–7 OFFICE DE LA CULTURE

8–13 2022, SORTIE DE PANDÉMIE

14–17 PROMOTION CULTURELLE

18–25 ARCHIVES CANTONALES JURASSIENNES

ÉCLAIRAGE :

– UNE CONSTITUTION SOUS TENSION

26–33 BIBLIOTHÈQUE CANTONALE JURASSIENNE

ÉCLAIRAGE :

– JOURNAUX NUMÉRISÉS À DISPOSITION DU PUBLIC : LA BIBLIOTHÈQUE CANTONALE JURASSIENNE (BiCJ) ÉTOFFE SON OFFRE AVEC DEUX NOUVEAUX TITRES

34–43 MUSÉES DANS LE CANTON

ÉCLAIRAGE :

– UNE NOUVELLE BASE DE DONNÉES POUR LA CJBA

44–49 MONUMENTS HISTORIQUES

50–57 ARCHÉOLOGIE ET PALÉONTOLOGIE

ÉCLAIRAGE :

– LE MONTCHAIBEUX, UN SITE FORTIFIÉ DE HAUTEUR DANS LA VALLÉE DE DELÉMONT

58–59 L'OFFICE DE LA CULTURE DANS LES MÉDIAS

60–61 PUBLICATIONS 2022 ET IMPRESSUM



PRÉFACE

L'année 2022 a eu une saveur culturelle particulière. D'aucuns ont parlé d'année « de relance » post-pandémie. À l'heure d'écrire ces lignes – et croisons les doigts pour qu'un sursaut pandémique ne vienne pas interférer d'ici à la publication du présent rapport d'activité –, il semble possible d'affirmer que le COVID-19 est derrière nous. Pourtant, cette pandémie a laissé des traces.

Le monde d'après n'est plus tout à fait le même que celui d'avant. Le monde d'après n'est pourtant pas noir. Au contraire. La « reprise culturelle » a démontré un formidable engouement du public. Les habitudes ont certes changé, mais le public jurassien a su témoigner son amour des activités culturelles. L'année 2022 a accouché de projets à foison, de formidables créations, de multitudes d'idées et d'opportunités. Les salles ont été remplies, de nouveaux projets sont nés et la culture jurassienne a su démontrer sa capacité à renaître comme jamais. J'aimerais notamment souligner l'inventivité et la créativité des institutions culturelles jurassiennes qui, en plus de tenir bon pendant ces années difficiles, ont su se réinventer et proposer de nouvelles choses au public.

Je l'écrivais quelques lignes au-dessus, le monde d'après incarne aussi certains changements d'habitude, notamment dans la manière de « consommer » de la culture ou d'y participer. La société a subi un bouleversement en profondeur et le Jura n'y échappe pas. On ressent ces changements principalement dans l'engagement bénévole. En effet, nombreuses sont les associations qui peinent à retrouver leur main-d'œuvre des années précédentes. Le bénévolat, pourtant, est le pilier sur lequel s'appuie la culture jurassienne, sans qui rien – ou presque – ne pourrait se faire. Gageons que le retour à la normale du monde de la culture coïncide aussi avec la reprise des activités bénévoles. La culture en a besoin.

Dans un registre un peu plus institutionnel, l'année 2022 a aussi clos un magnifique chapitre à l'Office de la culture, marqué par la direction de Christine Salvadé. Après huit années en tant que cheffe de service, Christine Salvadé a quitté l'administration jurassienne pour reprendre la direction de l'unité culture de la RTS. Qu'elle soit remerciée pour son engagement exceptionnel en faveur de la culture et du patrimoine jurassien, marqué par un rayonnement remarquable du Jura et de sa culture.

Élodie Paupe et Valentin Zuber ont désormais repris la direction de l'Office de la culture, en partage de poste. Je leur souhaite plein succès et autant de réussites. Les défis ne manquent pas, notamment avec la pérennisation du fonctionnement du Théâtre du Jura et avec la construction du Centre de recherche et de conservation des collections archéologiques et paléontologiques à Porrentruy. À côté de cela, il y a bien sûr l'accueil de Moutier, qui relève tant du défi qu'il suscite un formidable engouement au sein de l'administration.



Martial COURTET,
Ministre de la formation,
de la culture et des sports

OFFICE DE LA CULTURE

Élodie PAUPE et Valentin ZUBER
Co-direction du service

4

Il est 14h30 ce mardi 2 février 2022. Comme depuis deux ans, les conférences de presse du Conseil fédéral sont scrutées avec la plus grande attention. Comme depuis deux ans, voilà quelques minutes que l'administration jurassienne a reçu sous embargo les décisions du Conseil fédéral. Généralement, chaque courriel de la Berne fédérale était constitué d'une bonne vingtaine de fichiers joints, aux noms aussi mystérieux que « COVID-19_verordnung_besondere_lage », pour n'en citer qu'un.

Le rituel était le même et bien ficelé après une bonne dizaine de répétitions en 24 mois. Découverte en diagonale des décisions du Conseil fédéral, visionnage de la conférence de presse, rapide séance interne pour décortiquer les « éléments de vigilance », séance avec les consœurs et confrères de Suisse romande, puis, la valse des téléphones. L'Office de la culture a joué un rôle pivot, notamment en renseignant le public et les institutions sur les conséquences des décisions fédérales. Souvent, il faut le dire aussi, en découvrant les choses en même temps – ou presque – que le public.

Certaines décisions ont été douloureuses à communiquer : « oui, vous devez cesser immédiatement toute répétition ». D'autres, franchement compliquées et teintées d'équilibrisme : « je ne sais pas si un scotch au sol suffit, je vais me renseigner ». Nous souhaitons d'ailleurs à ce titre remercier tous les services cantonaux qui nous ont accompagnés dans la mise en œuvre et la communication des décisions. D'autres, enfin, ont été de bonnes nouvelles, synonymes de « ouf » de soulagement. Cela a été le cas de la décision du 2 février. « Cette fois-ci, c'est bon, vous pouvez reprendre normalement ».

LA CULTURE JURASSIENNE SE TOURNE VERS DEMAIN

UNE PAGE SE TOURNE

Après huit années passées à la direction de l'Office de la culture, Christine Salvadé a annoncé le 31 octobre 2022 son départ de l'administration jurassienne. La direction a été reprise en partage de poste par les soussignés depuis le 1^{er} mars. Huit années d'un engagement sans faille, avec une énergie redoutable et un cerveau en permanence en ébullition.

Christine Salvadé incarne une vision de la culture qui nous a toujours marqués: experte dans les domaines les plus pointus tout en rejetant fermement le cliché élitaire qui colle parfois à ce monde culturel. «La culture est pour tout le monde», rabâchait-elle sans cesse.

Une vision du Jura aussi. Celle d'une Jurassienne expatriée quelque temps. De sa vie lausannoise, elle a côtoyé la vision lémanique d'un Jura parfois marginalisé et contre laquelle elle luttait sans cesse. Elle définissait ainsi un bon projet: un projet qui cartonne dans le Jura et qui impressionne à l'extérieur. Elle s'est ainsi battue pour faire comprendre la réalité jurassienne dans les conférences et institutions romandes et auprès de la Confédération. Elle a surtout déployé une énergie folle pour faire rayonner son canton et les multiples projets de qualité qui essaient çà et là de Boncourt à Moutier.

Christine Salvadé incarne aussi une vision du travail: force de conviction et abnégation. C'est avec ces valeurs cardinales qu'elle a mené d'une main de maître le travail pour enfin réaliser le Théâtre du Jura. C'est aussi de cette façon qu'elle a dirigé l'Office de la culture, en insistant sans cesse sur la proximité avec la population et la qualité du service public que doit incarner notre service.

Après huit années de bons et loyaux services, Christine Salvadé est retournée sur les bords du Léman pour diriger l'unité culture de la RTS. Merci à elle pour son travail, son intelligence, ses idées et sa force de persuasion. La culture jurassienne perd une capitaine, mais le Jura gagne une formidable ambassadrice!

L'année 2022 a donc marqué la fin. Pas du virus, certes, mais des mesures particulières. Enfin! Le secteur culturel, considéré comme non essentiel, en a bavé. Alors pour une dernière fois dans un rapport d'activité: bravo! Bravo à la culture jurassienne d'avoir tenu le coup, d'avoir résisté contre vents et marées et d'avoir su se réinventer dans cette ère post-pandémique.

2022 a été plus que jamais synonyme de relance. Certains projets ont pris fin, souvent par la force des choses. Cependant, rares sont les institutions qui ne se sont pas relevées du COVID-19. Cela témoigne d'une force de caractère et d'une capacité de résilience qui font notre fierté de travailler au service des domaines de la culture et du patrimoine du Jura.

Les moyens alloués ont été importants (voir chapitre sur le bilan du COVID), mais ils ont été nécessaires à oxygéner ce secteur pendant deux ans. Nous saluons également la compréhension des actrices et acteurs culturels, qui ont vécu des moments personnels terribles et qui ont toujours tenu bon. La pandémie a toutefois mis en exergue la fragilité d'un secteur qu'il importe de renforcer, notamment en matière de rémunération et de condition de travail. Ce sera l'un des grands défis de demain, que l'Office de la culture mène avec les autres cantons.

Désormais, le COVID-19 est derrière, à la culture jurassienne de se tourner vers demain et de continuer à rêver d'un Jura dont les arts et le patrimoine rayonnent loin à la ronde.

MERCI

Merci au personnel de l'Office de la culture et aux collaboratrices et collaborateurs temporaires, stagiaires et civilistes qui y ont travaillé en 2022.

Office de la culture

Christine Salvadé, Renata Bisol Salomoni, Josiane Borruat, Nathalie Cattin, Vincent Dobler, Christian Dubail, Mariana Da Rocha Henrique, Laurène Meusy, Chantal Meyer, Joy Quaratiello, Christelle Richard, Dorina Schaller, Julie Tobler.

Promotion culturelle

Valentin Zuber, Noémie Mouche, Élodie Paupe, Isaline Petitat.

Archives cantonales jurassiennes

Antoine Glaenger, Florent Baumann, Wahib Beghidja, Marco Bernardo, Aurore Bernasconi, Charlotte Buri, Mélinda Fleury, Quentin Frossard, Marc Gigon, Etienne Heintz, Samuel Ischer, Lauranne Latscha, Kenzo Mariniello, Alexandre Morel, Carine Pomodoro, Faustin Richert, Louna Seuret, Florent de Sousa, Seynel Suvacki, Sophie Trémolat, Jonas Venzin, Loris Wallimann, Tim Winkelmann.

Bibliothèque cantonale jurassienne

Géraldine Rérat-Ouevray, Léonard Baumgartner, Julien Berberat, Charlotte Burri, Bruna Cassimiro, Martine Cattin Meury, Emma Cerf, Séverine Choffat, Valentin Christe, Samantha Donzé, Nicolas Fridez, Thierry Gerber, Etienne Heintz, Loris Lachat, Lauranne Latscha, William Lebet, Lysiane Maître, Hélène Merçay, Coline Meury, Vincent Nicoulin, Jean-François Panzetta, Joan Quiquerez, Aline Rais Hugi, Laurence Theubet Villarejo, Tanguy Theurillat, Sophie Vantieghem, Lucas Wolff.

6



Le personnel de l'Office de la culture en 2022.

Monuments historiques

Lucie Hubleur, Océane Noirat.

Archéologie cantonale

Robert Fellner, Noah de Almeida, Ursule Babey, Brice Beuchat, Raphaël Büsschi, Sacha Créatin, Giovanni Foletti, Yann Jaccard, Dardan Grainca, Sébastien Grüter, Aude Laberterie, Vincent Légeret, Audrey Liardon, Geoffroy Luisoni, Lucienne Maître, Yves Maître, Karine Marchand, Léon Paoli, Catherine Rebetez, Céline Robert-Charrue Linder, Martine Rochat, Joris Weber, Fanny Wuillemin.



8

2022, SORTIE DE PANDÉMIE

Élodie PAUPE et Valentin ZUBER
co-direction de service

DEUX C'EST ASSEZ, TROIS C'EST TROP!

Après avoir joué les trouble-fêtes pendant deux ans, le Covid-19 tire progressivement sa révérence en 2022. Bien que le virus continue de circuler, les mesures sanitaires sont progressivement levées sur décisions du Conseil fédéral. Le 17 février 2022 restera une date clé de ce retour à la normale: la population peut à nouveau fréquenter les établissements publics et assister à des manifestations sans masque ni certificat.

La fin des mesures et des règles des 3G, 2G et 2G+, si rapidement oubliées, marque également la fin de l'indemnisation des milieux culturels, qui était financée paritairement par la Confédération et les cantons. Ces mesures resteront en vigueur pour les entreprises et les acteurs culturels jusqu'au 30 juin 2022. Ces derniers pourront encore bénéficier du soutien de Suisseculture sociale jusqu'au 31 décembre 2022.

En 2021, la Confédération a mis en place un dispositif pour lutter contre les effets de la pandémie en encourageant l'adaptation des structures culturelles au « monde d'après ». Ces projets de transformations s'articulent autour de deux axes: la restructuration des entreprises culturelles et / ou la (re)conquête du public. Ce mécanisme est reconduit en 2022, parallèlement à la réalisation des projets approuvés l'année précédente dont la date limite était fixée au 31 octobre 2022. De la même manière, les projets de transformation soutenus cette année auront jusqu'au 31 octobre 2023 pour être réalisés.

Comme l'année précédente, le financement des indemnités et des projets de transformation est réalisé conjointement par la Confédération et les cantons. Une fois de plus, la République et Canton du Jura a pu compter sur le soutien de l'Organe de répartition jurassien de la Loterie romande. Celui-ci a accepté de mettre à disposition une enveloppe de 400 000 francs, susceptible d'être ajustée en fonction de l'évolution de la situation.

Toutefois, grâce à la mise en place du certificat Covid qui a permis l'ouverture des institutions au public, aux efforts déployés par les milieux culturels pour adapter leurs productions à la réalité de la pandémie et à la levée des mesures sanitaires contraignantes en février, le nombre de demandes d'indemnisation a fortement diminué.

L'HEURE DE LA REPRISE... ET DES CHANGEMENTS D'HABITUDES

Plus de deux ans de fermeture et de limitation de l'offre, c'est bien plus qu'il n'en faut pour nous permettre de changer nos habitudes. Mandaté par l'Office fédéral de la culture et la Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles, L'Œil du Public a réalisé quatre enquêtes entre juin 2020 et novembre 2022 pour observer l'évolution du rapport des Suissesses et des Suisses à la culture tout au long de la pandémie¹. La quatrième et dernière édition de ce baromètre met notamment en évidence un repli de la population sur son domicile, un effet négatif sur la participation aux activités culturelles en amateur et des perspectives futures marquées par le numérique. Ces observations rejoignent largement les intuitions des milieux culturels jurassiens et trouvent également un écho dans les projets de transformation déposés en 2022.

Malgré les mesures sanitaires mises en place pour permettre l'accès aux lieux publics, une part importante de la population, 53%, a pris l'habitude de rester à son domicile. Ce repli ne s'observe pas uniquement par rapport aux activités culturelles puisque l'étude de novembre 2022 met en évidence une diminution des sorties dans les bars et les restaurants. Si des motifs financiers sont également évoqués pour expliquer cette situation par 38% des sondés, la première raison tient simplement dans le fait que la population a pris l'habitude d'être à la maison et a désormais moins envie de sortir de chez elle. Les chercheurs parlent d'un « effet cocooning » amplifié également par un contexte global anxiogène. Alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que le télétravail aille de pair avec une augmentation des sorties, il n'en est rien. Au contraire, l'étude semble établir le home-office comme un « facteur aggravant de ce repli ». Plus de la moitié de la population qui pratique le télétravail occasionnellement ou régulièrement annonce faire moins de sorties par rapport à la période précédant la pandémie.

10

Une majorité du public préfère donc désormais rester chez lui plutôt que sortir. Cette nouvelle réalité a évidemment un impact sur la fréquentation des établissements culturels et la consommation de la culture hors du domicile, mais également sur la pratique d'activités culturelles en amateur. En effet, 18% des personnes qui pratiquaient une activité culturelle en amateur avant la crise sanitaire l'ont abandonnée en novembre 2022. Il est évidemment difficile d'évaluer dans quelle mesure la crise aura été le catalyseur d'une motivation faiblissante. Les statistiques indiquent toutefois que ce retrait de la pratique culturelle en amateur touche davantage les femmes, la population retraitée et les individus habitant en milieu rural. L'Œil du Public souligne combien cette observation est inquiétante pour les personnes retraitées et les zones non urbaines en pointant le rôle de socialisation de la pratique d'une activité en amateur.

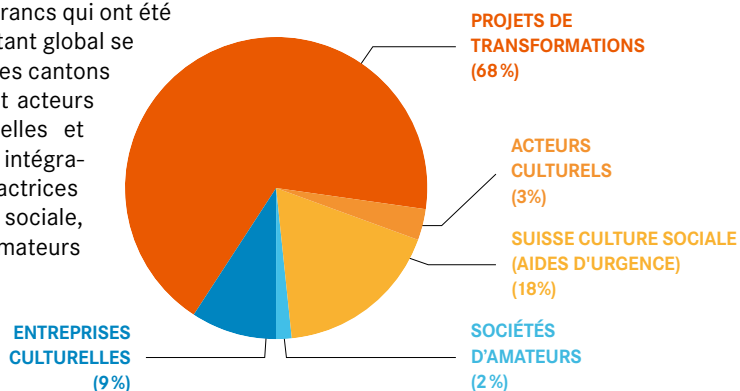
Plébiscitées pendant le semi-confinement, les offres culturelles numériques disponibles sur le Web confirment leur implantation. Les offres culturelles gratuites sont évidemment plébiscitées, mais en moyenne environ un tiers des consommateurs numériques en ligne sont prêts à payer pour profiter d'une offre. Leur part s'élève même à 53% si on considère uniquement les films, séries et documentaires. Les contenus en ligne ont-ils gagné leur public au détriment des lieux de culture? En juin 2021, 19% de la population envisageait de remplacer une grande part de ses sorties culturelles par des propositions culturelles en ligne. Une année et demi plus tard, c'est 24% de la population qui déclare remplacer majoritairement l'offre traditionnelle par celle en ligne. La corrélation avec les personnes qui déclarent avoir pris l'habitude de rester chez elles est statistiquement clairement établie.

ARTS VISUELS
(17%)

¹ Les quatre enquêtes sont disponibles gratuitement en ligne: <https://oeildupublic.com/etude-culture-covid/>. Les informations qui suivent sont tirées de « Les sorties culturelles en temps de Covid-19. 4^e édition de novembre 2022 », enquête réalisée par L'Œil du Public (Suisse) du 26 septembre au 6 octobre 2022 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant en Suisse de 1235 personnes.

PLUS DE 600 MILLE FRANCS POUR LA CULTURE JURASSIENNE

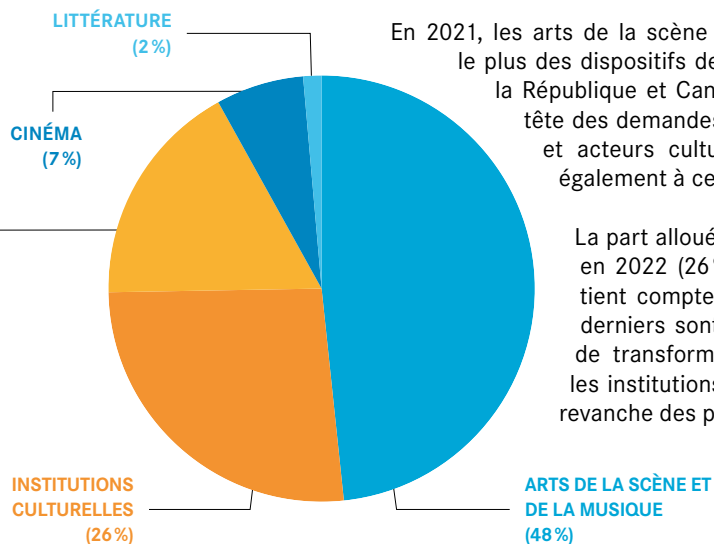
Puisque 2022 est véritablement l'année de la réouverture, les montants versés en vue de l'indemnisation ou du soutien à la transformation sont largement inférieurs à ceux qui ont été versés en 2021. Au total, c'est 613 313 francs qui ont été octroyés à la culture jurassienne en 2022. Ce montant global se décompose en aides assumées paritairement par les cantons et la Confédération (indemnisation des actrices et acteurs culturels, indemnisation des entreprises culturelles et projets de transformation) et en soutien financés intégralement par la Confédération (aides d'urgence aux actrices et acteurs culturels versées par Suisseculture sociale, indemnisations aux sociétés d'amatrices et d'amateurs octroyées par les faïtières).



Vue d'ensemble des dispositifs de soutien à la culture jurassienne.

ÉVOLUTION DES DOMAINES TOUCHÉS

Entre 2021 et 2022, le paysage culturel qui a eu recours aux dispositifs d'indemnisation ou de relance post-pandémie a passablement évolué et certains domaines n'ont pas bénéficié de soutien faute de demande. Une excellente nouvelle qui témoigne d'une reprise globale de l'activité des milieux culturels, mais aussi de l'efficacité du dispositif sanitaire mis en place par la Confédération pour éviter de nouveaux semi-confinements. Les domaines concernés sont les suivants (par ordre d'importance du soutien financier accordé en 2021): Musées, Formation culturelle et Traditions vivantes. S'il n'a pas disparu totalement, il faut souligner l'importante diminution du soutien accordé au cinéma qui représentait 32% des dépenses réalisées en 2021 et seulement 7% en 2022.



Répartition des soutiens octroyés en 2022 par le Canton du Jura selon les domaines culturels.

En 2021, les arts de la scène et de la musique étaient les domaines qui bénéficiaient le plus des dispositifs de soutien. Ils représentaient 35% des aides octroyées par la République et Canton du Jura. En 2022, ce champ culturel est toujours en tête des demandes avec 48% des soutiens. À noter que toutes les actrices et acteurs culturels qui ont sollicité une indemnisation appartiennent également à ce domaine.

La part allouée aux institutions et centres culturels est plus importante en 2022 (26%) qu'en 2021 (8%). Cette situation s'éclaire lorsque l'on tient compte de la composition des soutiens octroyés. En 2022, ces derniers sont proportionnellement largement dominés par les projets de transformation qui représentent 80% des montants octroyés. Si les institutions et centres culturels ont peu été indemnisés, ils sont en revanche des porteurs de projets engagés.

SE TRANSFORMER POUR CONTINUER... UN DISPOSITIF RECONDUIT

Apparu en 2021 pour lutter contre les effets de la pandémie, le projet de transformation est un dispositif limité dans le temps qui vise la pérennisation de l'activité culturelle des institutions. En ce sens, il soutient la restructuration fonctionnelle des entreprises culturelles ainsi que la réorientation de l'activité qui aurait pour but l'acquisition de nouveau public. L'Ordonnance fédérale sur l'atténuation des conséquences économiques du coronavirus dans le secteur de la culture fixe les critères d'octroi et le montant maximal du soutien qui peut être accordé aux requérants, soit 80% des charges éligibles jusqu'à concurrence de 300 000 francs.

En 2021, treize projets de transformation ont été soutenus conjointement par la République et Canton du Jura et la Confédération. Au final, ce sont plus de 828 000 francs qui ont été investis dans le Jura par le biais de ce dispositif. Les bilans présentés à l'Office de la culture témoignent des difficultés rencontrées par certains secteurs culturels pour sortir de la crise, mais surtout de l'énergie déployée dans les domaines pour aller chercher le public et faire vivre la culture jurassienne.

Les entreprises culturelles concernées avaient jusqu'au 31 octobre 2022 pour réaliser leur projet et évaluer leur efficacité en fonction de critères fixés au début du projet. Il est intéressant de noter que les conclusions présentées ci-dessus et tirées de la quatrième étude de L'Œil du Public rejoignent souvent celles des structures jurassiennes. Ce sont d'ailleurs ces constats réalisés intuitivement tout au long de l'année par les acteurs du terrain qui ont souvent motivé les demandes déposées en 2022.

Le dispositif des projets de transformation a été reconduit en 2022 avec trois mises au concours. Comme l'année précédente, un jury interne à l'Office de la culture a préavisé les dossiers à destination de l'autorité compétente. Au terme des trois délais, treize dossiers ont été déposés par des entreprises jurassiennes, neuf projets ont été soutenus. L'évaluation s'est faite en fonction des critères établis par les deux ordonnances fédérale et cantonale et dans le cadre de la politique culturelle jurassienne. Les projets suivants ont été soutenus en 2022 (certains en plusieurs volets):

- **Stamm Studio, Porrentruy**
(transformation et adaptation du Stamm pour l'accueil du public);
- **Point Jazz, Courgenay**
(transformation et adaptation du Point Jazz pour l'accueil du public);
- **Fédération jurassienne de musique, Porrentruy**
(projet de mutation des fanfares pour gagner des membres et des spectateurs, projet intercantonal);
- **Fondation des Amis du Château de Miécourt, Miécourt**
(transformation et adaptation du lieu pour l'accueil du public et communication numérique);
- **Crescendo Jura, Porrentruy**
(relance du festival Piano à Porrentruy);
- **Centre culturel régional Delémont, Delémont,**
(mise sur pied d'un festival culturel décentralisé);
- **Visarte.jura, Delémont**
(développement numérique et communication);
- **Fondation pour le Théâtre du Jura, Delémont**
(affichage publicitaire).

Les cantons romands se sont également associés pour soutenir à plusieurs certains projets d'ampleur intercantonale. Le suivi de ces projets s'avère une expérience enrichissante pour l'Office de la culture. L'énergie et l'élan des institutions jurassiennes, quels que soient leur taille ou leur degré de professionnalisme, méritent d'être soulignés. Toutes ont dû faire face à des années de crise difficiles et toutes ont dû remettre en question leurs façons de faire et leurs habitudes, quand ce n'était pas leur existence même. La résilience et la persévérance que nous évoquions en 2021 portent toujours ses fruits en 2022, sans que l'on puisse mettre en évidence de contrecoup.

Demeure la problématique du bénévolat, force vive et cheville ouvrière incontournable de notre tissu culturel. Si la population préfère dorénavant rester chez elle, y compris pour consommer du contenu culturel, elle est également moins disponible pour permettre la réalisation des grandes manifestations, gourmandes en ressources humaines. Le défi des années à venir sera double: il faudra convaincre les gens de quitter leur domicile pour vivre la culture en communauté que ce soit comme public ou comme bénévole.



14

PROMOTION CULTURELLE

Valentin ZUBER
Délégué à la promotion culturelle

DESCRIPTION ET MISSIONS

Rattaché à la tête de l'Office de la culture, le délégué à la promotion culturelle assure la promotion des activités culturelles des artistes jurassiennes et jurassiens, qu'il s'agisse des arts visuels, des arts de la scène, du cinéma, de la littérature, ainsi que des musiques classiques et actuelles.

Il contribue notamment à encourager des activités culturelles assumées par des associations, groupes ou personnes, à soutenir la création artistique, la recherche, l'animation, la formation aux métiers des arts et la promotion des activités culturelles, à mettre en œuvre une politique culturelle afin de soutenir les projets, à contribuer à la diffusion du patrimoine culturel jurassien vivant et aux échanges culturels.

EN CHIFFRES

ASSOCIATIONS CULTURELLES SOUTENUES EN 2022 (CHF)

950	ASSOCIATION DES COSTUMES ET COUTUMES
57 000	ATELIER DE GRAVURE, MOUTIER
130 000	CENTRE CULTUREL DU DISTRICT DE PORRENTROY (CCDP)
86 000	CENTRE CULTUREL RÉGIONAL DE DELÉMONT (CCRD)
42 750	CENTRE DE LA JEUNESSE ET DE LA CULTURE, DELÉMONT
12 000	COMPAGNIE EXTRAPOL, DELÉMONT
66 650	COORDINATION JEUNE PUBLIC
23 750	CRESCENDO
14 250	ENSEMBLE DE CUIVRES JURASSIEN
71 250	ESPACE CULTUREL CAFÉ DU SOLEIL, SAIGNELÉGIÉ
23 750	ESPACE D'ART CONTEMPORAIN (LES HALLES), PORRENTROY
5 700	FÉDÉRATION JURASSIENNE DES SOCIÉTÉS DE THÉÂTRE AMATEUR
24 700	FÉDÉRATION JURASSIENNE DE MUSIQUE
2 850	FÉDÉRATION DES PATOISANTS
11 400	FONDATION SUR-LA-VELLE, LE NOIRMONT
7 125	INSTITUT JURASSIEN SCIENCES, LETTRES ET ARTS
19 000	MUSIQUE DES LUMIÈRES
3 000	ORCHESTRE DE CHAMBRE JURASSIEN, DELÉMONT
4 750	ORCHESTRE DE LA VILLE DE DELÉMONT
63 080	SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION
1 000	UNION DES CHANTEURS JURASSIENS

670 955 TOTAL (CHF)

670 955 CHF
TOTAL DES
AIDES PÉRIODIQUES
AUX ASSOCIATIONS
CULTURELLES

Vingt-et-une institutions culturelles jurassiennes bénéficient d'une subvention annuelle, pour un montant total de 670 955 francs.

947 019 CHF
TOTAL DES AIDES
PONCTUELLES

FAITS MARQUANTS

DERRIÈRE LA COULEUR DE NIKLAUS MANUEL GÜDEL

C'est l'une des expositions marquantes de la saison culturelle jurassienne. Le Musée jurassien des Arts de Moutier a présenté au mois de juin une riche exposition du jeune peintre jurassien Niklaus Manuel Güdel. Né en 1988 et reconnu comme l'un des représentants du renouveau de la peinture contemporaine, Niklaus Manuel Güdel a enthousiasmé le public par la qualité et l'engagement des œuvres.

Très influencé par son Costa Rica d'origine et ses ambiances tropicales, le peintre jurassien a abordé plusieurs thèmes, dont les superstitions contemporaines. Expert de l'art reconnu et impliqué dans de nombreuses recherches et publications (notamment au sein de l'Institut Hodler, qu'il dirige à Delémont), Niklaus Manuel Güdel a présenté une première exposition d'envergure au sein de l'institution prévôtoise.



Triptyque réalisé par Niklaus Manuel Güdel et exposé au Musée jurassien des Arts de Moutier.

16

LE PATOIS JURASSIEN EN FÊTE

La cité des princes-évêques a accueilli la 17^e fête romande et internationale des patoisants au mois de septembre. Porrentruy, redevenue Poërrintru l'espace de quelques jours, a vibré aux sonorités de la langue des Jurassiennes et des Jurassiens avec un programme ambitieux, mêlant musique, théâtre, tables rondes et festivités. Toutes les localités jurassiennes ont d'ailleurs participé à un programme d'accrochage de panneaux routiers en patois. L'occasion de rappeler que la conservation, l'enrichissement et la mise en valeur du patois sont inscrits dans la Constitution jurassienne, à l'article 42.



Panneau de signalisation bilingue de Porrentruy, installé pour l'occasion comme dans l'ensemble du canton.

Le patois bénéficie d'ailleurs d'un statut spécial, à la fois reconnu langue régionale minoritaire par la Confédération au travers de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et comme une tradition vivante suisse par la Confédération dans sa liste réactualisée de 2018. Le patois, langue de nos ancêtres? Oui, mais pas uniquement, puisqu'il est actuellement enseigné dans cinq écoles jurassiennes, à savoir Alle, Charmoille, Fontenais, Porrentruy et aux Breuleux.

UN THÉÂTRE QUI CARBURE À PLEIN RÉGIME

Après une inauguration attendue et marquée tant par la solennité du moment que par des portes ouvertes archi-fréquentées, 2022 a marqué la première année complète de fonctionnement du Théâtre du Jura. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le pari a été réussi. Plus de 23 000 spectateurs ont ainsi fréquenté l'infrastructure delémontaine durant l'année passée. Cela correspond à un taux de remplissage de 87%. Dans le contrat de prestation qui lie la Fondation pour le Théâtre du Jura avec l'État jurassien, ce dernier fixe comme objectif un taux de remplissage minimal de 75%. Voilà une preuve chiffrée d'un phénomène que l'on a ressenti : les Jurassiens apprécient leur théâtre et le fréquentent assidûment.



Représentation de la pièce « Les Fourberies de Scapin », mise en scène par Omar Porras au Théâtre du Jura en décembre 2022.

Pour sa première année complète de fonctionnement, le Théâtre du Jura a accueilli 41 spectacles pour 66 représentations. Si l'on compte toutes les représentations, y compris les locations, cela fait 110 soirées occupées au théâtre. Pendant l'année 2022, il y avait donc un spectacle presque un jour sur trois ! Il importe aussi de faire mention des 5 créations produites par le théâtre (pour 16 représentations) et des 128 actions de médiation.

Pour fonctionner, le théâtre bénéficie d'une subvention annuelle allouée par le Parlement d'un montant de 1,5 millions de francs. Ceci à la condition d'avoir réuni au moins la moitié en fonds tiers. Là aussi, l'objectif est atteint, puisque la fondation a réuni un peu plus de 860 000 francs en 2022 (uniquement subventions, contributions de tiers et dons, hors billetterie).

Enfin, il est à saluer à quel point le Théâtre du Jura s'est enraciné dans un paysage existant des arts de la scène. Les collaborations sont nombreuses avec les institutions jurassiennes, notamment les centres culturels, comme avec les lieux voisins (en particulier les institutions du Jura bernois, de Bâle et de France voisine). Une première année réussie en tous points !

L'année 2022 du Théâtre du Jura en chiffres

- ▶ **23 068** spectatrices et spectateurs, dont **16 261** entrées payantes
- ▶ **87%** de taux de remplissage
- ▶ **84%** du public domicilié dans le canton du Jura, les externes les plus représentés viennent de Bâle-Campagne et du Jura bernois
- ▶ Nombre de soirées : **110**
- ▶ **41** spectacles accueillis, pour **66** représentations
- ▶ **5** créations produites par le Théâtre du Jura pour **16** représentations et **46** représentations hors-théâtre pour les spectacles co-produits
- ▶ Type de spectacles : **67%** théâtre, **17%** danse, **13%** musique, **3%** cirque
- ▶ **128** actions de médiation et **169** classes accueillies



18

ARCHIVES CANTONALES JURASSIENNES

Antoine GLAENZER
Archiviste cantonal

DESCRIPTION ET MISSIONS

Les missions des Archives cantonales jurassiennes (ArCJ) sont définies dans la Loi sur l'archivage, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011 (RSJU 441.21). Elles comportent quatre axes principaux :

Les archives des districts. Il s'agit des archives qui, lors de l'entrée en souveraineté, ont été attribuées à la République et Canton du Jura, soit les archives des trois districts fondateurs : Delémont, les Franches-Montagnes et Porrentruy.

Les archives privées. L'État n'est pas le seul à pouvoir fournir un éclairage sur ce qui fait l'histoire du Jura. Nombre de personnes, d'entreprises ou d'associations ont eu une activité importante, constitutive de l'identité jurassienne. Ce sont ainsi près de 200 fonds de personnes physiques ou morales, qui ont été sauvegardés, classés et inventoriés.

L'administration. Depuis 2011, les ArCJ ont des compétences concernant la constitution du patrimoine archivistique de l'administration actuelle. L'effort consistant à doter les unités administratives d'un plan de classement et d'un calendrier de conservation est encore en cours auprès de l'administration. L'objectif est simple : on n'introduit plus dans le système des informations sans savoir quand et pourquoi on va les en sortir.

La valorisation. Tous les travaux entrepris par les ArCJ tendent à mettre de l'information officielle, à valeur probatoire reconnue, à la disposition des citoyennes et citoyens. Dans ce but, les inventaires des archives sont mis le plus rapidement possible à disposition sur Internet par le biais du site des ArCJ.

La création des institutions jurassiennes, dès 1979, a correspondu à une attente de la population jurassienne. Très attachés à leur histoire, les Jurassiennes et les Jurassiens ont toujours conservé chez eux – en l'absence d'une institution en laquelle ils pouvaient se reconnaître –, les documents qui les concernaient directement. La création des Archives cantonales jurassiennes (ArCJ) leur a permis de donner un sens à cet attachement et de transmettre ces documents aux ArCJ pour en assurer la conservation pour une durée indéterminée.

Actuellement, ces archives privées représentent 47 % du total des dossiers et documents conservés, l'autre moitié étant les archives des trois anciens districts et de l'administration de la République et Canton du Jura, dès l'Assemblée constituante. L'attachement des Jurassiennes et des Jurassiens à leur histoire fait la qualité de nos fonds et nous les en remercions vivement.

EN CHIFFRE

24
**NOUVEAUX FONDS
D'ARCHIVES PRIVÉES
AJOUTÉS AUX INVENTAIRES**

603
**RÉPONSES ÉCRITES
AUX DEMANDES
D'INFORMATIONS DES
CITOYENNES ET CITOYENS**

816
**DOSSIERS ET DOCUMENTS
D'ARCHIVES CONSULTÉS EN
SALLE DE LECTURE DE L'OCC**

6 248
**DOCUMENTS D'ARCHIVES
CONSULTABLES EN LIGNE**

11 633
**DOSSIERS ET DOCUMENTS
D'ARCHIVES INVENTORIÉS
EN 2022**

211 668
**DESCRIPTIONS D'INVENTAIRES
DISPONIBLES EN LIGNES**

FAITS MARQUANTS

ROLAND BÉGUELIN ET LA QUESTION JURASSIENNE: UNE CAPSULE VIDÉO SUR YOUTUBE

Faire connaître Roland Béguelin et la Question jurassienne aux nouvelles générations...? Déjà en 2003, François Lachat s'exclamait à ce propos: «La faculté d'oubli est effroyable!» (*Le Temps*, 12 septembre 2003)

Les ArCJ, en s'entourant d'une équipe de professionnels de la vidéo, ont monté une «capsule vidéo» montrant la nécessaire imbrication entre la vie de l'homme, que l'on a coutume de considérer comme austère et intransigeant, et son engagement sans faille pour la Question jurassienne. De 1947 à 1974, voire après, ce sont 30 années d'une lutte incessante, conduite par un personnage attachant, brillant intellectuellement, qui a su comprendre et rejoindre le destin d'un peuple, sans en être le flagorneur.



Capture d'écran YouTube:
https://www.youtube.com/watch?v=hSkLCtdyN_k

D'une durée de 15 minutes, la vidéo commence par une situation connue de tous: la votation du 28 mars 2021 à Moutier. Elle remonte le temps jusqu'à la création de la République et Canton du Jura, puis reprend le cours de l'histoire depuis la naissance de Roland Béguelin, le 12 novembre 1921. Les extraits de l'interview de Roland Béguelin par Vincent Philippe réalisée en 1979 dans le cadre de la série Plans-Fixes servent de fil rouge, en alternance avec de l'animation et des documents d'archives.

La «capsule» a d'abord été mise à la disposition du Service de l'enseignement avec un support pédagogique destiné aux élèves du secondaire, puis sur le site d'hébergement de vidéos YouTube. En une semaine, elle a été visionnée par environ 7 000 personnes.

L'ARMORIAL DU JURA

André Rais, ancien conservateur des Archives de l'ancien Évêché de Bâle, a travaillé durant une bonne partie de sa vie à constituer des fichiers de référence. L'un d'eux, connu pour être «le fichier héraldique Rais», contenait environ 15 000 fiches. En 2016, Monsieur Nicolas Vernot, Docteur en histoire et spécialiste en héraldique, a accepté le mandat consistant dans le tri, l'inventaire et le conditionnement de ce fichier, désormais devenu le fonds 36J des ArCJ.

M. Vernot a dessiné les armoiries d'environ 1 000 familles jurassiennes dont les blasons sont attestés pour toute la période de l'ancien Évêché, soit des origines jusqu'en 1815. Il a aussi rédigé toutes les notices explicatives permettant de clarifier les différentes branches d'une même famille. Les ArCJ, en co-édition avec la Société jurassienne d'émulation (SJE), ont ainsi permis l'édition - attendue depuis plus de 150 ans - de *L'Armorial du Jura. Canton du Jura, Jura bernois, Bienna, Birseck, Lauffonnais*. On y trouve le dessin des blasons, leur description, ainsi qu'une approche sociologique des familles jurassiennes.

Ce travail d'héraldiste a été mis en valeur par le graphiste Dimitri Jeannotat. Par son talent, il a permis à cette édition en deux volumes d'atteindre un rare niveau de qualité. L'ouvrage est appelé à rester une référence pendant longtemps!



DELÉMONT, *maréchaux de*

La ville de Delémont a donné son nom à une famille de ministériaux du prince-évêque de Bâle. Certains de ses membres occupent à Delémont l'office héréditaire de maréchal, qui leur vaut leur patronyme de Marschalk, ainsi que de préposé à la bourse des pauvres, d'où leur surnom de Spender. Citée dès 1131, la famille s'éteint en 1546 avec le décès d'Ours, ancien bailli de Porrentruy (DHS). Écu: Un vol.

Armorial du Jura. Canton du Jura, Jura bernois, Bienne, Birseck, Lauffonnais, Porrentruy, 2022, vol. 2, p. 383.



FLEURY

Fils de Jean Jacques, Étienne Fleury (1715-1786) capitaine dans le régiment suisse de Diesbach au service de la France, chevalier de Saint-Louis, est admis à la bourgeoisie de Delémont en 1770 (Chappuis; Rais familles). Les armoiries sont parlantes et discrètement allusives, le plat à saigner évoquant le père barbier. Variante: D'azur au bouquet de trois roses et deux tulipes feuillées, mouvant d'un mont de trois coupeaux, chaque fleur de rose donnant naissance à trois boutons appointés, au plat à barbe brochant en cœur.

Armorial du Jura. Canton du Jura, Jura bernois, Bienne, Birseck, Lauffonnais, Porrentruy, 2022, vol. 2, p. 416.



QUELOZ? (Nagel)

Il est établi que la seconde famille Queloz bourgeoise de Porrentruy est originaire de Saint-Brais. Nicolas Queloz, maître-bourgeois de Porrentruy, est le père d'Alison, et de Guillaume, conseiller puis maître-bourgeois de Porrentruy, dont le testament de 1621 mentionne parents et biens à Saint-Brais (AAEB, A 3/2). Dans les armoiries, le sapin évoque probablement les racines franc-montagnardes. Écu: D'or au sapin arraché de sinople.

Armorial du Jura. Canton du Jura, Jura bernois, Bienne, Birseck, Lauffonnais, Porrentruy, 2022, vol. 2, p. 639.



VAICLE

Famille bourgeoise de Saint-Ursanne, mentionnée à Ravines (Montmelon) dès 1457. Jean Vaicle, de Ravines, est cité comme bourgeois de Saint-Ursanne en 1511. Louis Vaicle, conseiller de ville dès 1678, maître-bourgeois en 1689, est également receveur de l'hôpital pour les années 1684-1688 (Chèvre 1887, p. 268, 336-338, 469, 791, 806).

Écu: Un renouveau de bœuf accompagné en chef d'un couperet de boucher couché, le manche à senestre, et aux flancs de deux roses, les tiges en sautoir en point.
Armorial du Jura. Canton du Jura, Jura bernois, Bienne, Birseck, Lauffonnais, Porrentruy, 2022, vol. 2, p. 727.



De g. à dr. au 1^{er} plan: Roger Jardin et Rogelaine Jardin, fils et fille de M. le Ministre Roger Jardin, Rosalie Beuret Siess, ministre des finances, Danièle Brahier Franchetti, fille de M. le Ministre Gaston Brahier, Martial Courtet, ministre de la formation, de la culture et des sports. 2nd plan: Les ministres Jean-François Roth, Pierre Boillat, François Lachat et Jean-Pierre Beuret. Porrentruy, le 1^{er} septembre 2022.

LES ARCHIVES DES ANCIENS MINISTRES

La conservation des archives privées est une mission fondamentale des ArcJ: elles apportent un éclairage que ne donnent pas les documents officiels.

Dès l'entrée en souveraineté, les Jurassiennes et les Jurassiens se sont tournés vers les institutions qui venaient d'être créées pour y déposer les documents historiques qu'ils avaient conservés pendant plusieurs générations. Ce sont maintenant environ 10 000 documents, dits « documents isolés » qui ont ainsi été confiés aux Archives cantonales pour y être conservés.

D'anciens ministres ont fait don de leurs archives personnelles. Elles rendent partiellement compte de leurs intérêts personnels, mais surtout, elles mettent en évidence cette nouveauté à laquelle ils ont dû faire face: comment passer d'un discours de militant à celui de représentant d'un État? Une exposition de ces archives a été proposée au public dans les locaux de l'OCC. Elle n'avait pas d'autre but que de mettre en évidence cette relation délicate entre le passé de ces militants et le présent d'hommes devenus représentants d'un État.

Il a fallu que ce nouveau partenaire qu'est le Gouvernement parvienne à dialoguer avec le Rassemblement jurassien, avec le Groupe Béliet, avec tous les mouvements frères qui ont porté l'espoir à sa réussite, ainsi qu'avec les États de la Confédération suisse! La transition d'un Jura de lutte à un Jura institutionnel n'a pas été chose aisée.

LES 100 ANS DE L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES SUISSES

En 2022, l'Association des archivistes suisses fêtait ses 100 ans. Pour célébrer cette vieille dame, une boîte d'archives a fait le tour de la Suisse. Elle nous est arrivée de Neuchâtel. Le principe voulait que chaque canton mette dans la boîte un document significatif de son travail. Nous y avons ajouté un exemplaire du Projet de la Constitution jurassienne établi par l'ordre des avocats en 1975, avant de l'exposer dans nos locaux. La boîte a ensuite pu poursuivre son chemin en direction des Archives de l'État de Bâle-Ville. Elle a été remise à l'archiviste fédéral lors de l'assemblée générale de l'AAS, le 15 septembre 2022, à Berne.

Christine
Rodeschini,
archiviste
cantonale adjointe,
Office des Archives
de l'État de
Neuchâtel et
Samuel Ischer,
des ArCJ.
Porrentruy,
28 mars 2022.



Accueil
du public dans
la salle de travail
des ArCJ,
11 juin 2022.

C'est toujours dans le cadre de ce centenaire que les ArCJ, en collaboration avec la Fondation des Archives de l'ancien Évêché de Bâle ont organisé une journée portes ouvertes le samedi 11 juin 2022. Les journées portes ouvertes sont toujours l'occasion de rencontrer le public et de discuter avec lui, d'échanger sur les principes même de notre métier, de notre fonction au sein de l'État, et des informations que les ArCJ mettent à la disposition des citoyennes et citoyens.

22

PLAN DE CLASSEMENT DES COMMUNES JURASSIENNES

Conformément à la Loi cantonale sur l'archivage (LArch, RSJU 441.21, art. 18, al. 2), les communes doivent suivre un plan de classement et un calendrier de conservation élaborés par les Archives cantonales. En 2020, le comité de l'Association Jurassienne des Employés Communaux d'Administration (AJECA-JU) constituait un groupe de travail à même de proposer un tel document, en tenant compte notamment de la structure du manuel comptable harmonisé, 2^e version (MCH2). Les ArCJ sont intervenues pour que ce plan de classement soit complété d'un calendrier de conservation, d'une gestion des droits d'accès, ainsi que de la disponibilité de l'information pour les citoyennes et citoyens.

Comptant plus de 1 300 lignes, ce référentiel de gestion sera implémenté dans les communes par l'AJECA-JU à la demande et en fonction des besoins de chaque commune. Cette base de travail partagée devrait faciliter la gestion de l'information au sein des administrations ainsi que la mise en place d'une gestion électronique des documents.

DONATRICES ET DONATEURS

Les Archives cantonales jurassiennes remercient de leur générosité les personnes qui ont enrichi ses fonds en 2022.

M. Frans van Binsbergen
M^{me} Hélène Boegli
M. Pierre Boillat
M. Philippe Charmillot
M. Romain Crelier
M^{me} Véronique Crevoisier
M. Daniel Farine
M^{me} Eliette Graf
M. Yves Jacquot
M^{me} Rogelaine Jardin
M. Maxime Jeanbourquin
M. Roger Jardin
M^{me} Marie-Angèle Lovis
M^{me} Marie-Françoise Médioni-Cuenat
M^{me} Gabrielle Michèle
M. René Myrha
M. Pierre Philippe
M. Vincent Philippe
M. Yves Rondez
M. Jean Roy
M^{me} Anne-Sophie Spérisen
M. Jean-François Steullet
M^{me} Marcelle Steullet
M^{me} Renée Studer
M^{me} Guite Theurillat
M^{me} Anne-Marie Wunschheim-Schaller

Emmaüs, La Chaux-de-Fonds
Section des permis de construire
Tribunal de première instance

UNE CONSTITUTION SOUS TENSIONS

L'élaboration de la Constitution jurassienne est le résultat de négociations à différents échelons: d'abord au sein du Groupe de travail de l'Ordre des avocats jurassiens qui met en place un avant-projet ensuite rédigé par Joseph Voyame, puis dans l'Assemblée constituante, mais aussi d'influences externes. Comparer trois versions du préambule permet d'identifier des acteurs et leurs motivations, et de comprendre les conceptions divergentes sur ce qui doit y figurer.

Pourquoi le préambule est si débattu? Ce n'est pas par sa valeur juridique: l'introduction ne possède aucune valeur normative; alors que le préambule a une valeur interprétative (pour le reste des articles¹) et constitutionnelle². C'est bien parce que la constitution est un texte qui a une charge symbolique et lequel s'incarne des valeurs positives telles que le sens de la communauté ou la protection des droits et des libertés³. Le préambule pose aussi les bases du gouvernement: par qui, pour qui et comment.

Le Groupe Bélier estime qu'«il est légitime que le Bélier participe à la mise en place des structures de l'État jurassien étant donné qu'il fut l'un des principaux artisans de la victoire du 23 juin 1974»⁴. Le Rassemblement jurassien juge à son tour que l'avant-projet de Constitution de l'Ordre n'a pas de préambule et qu'il lui appartient de faire une « proposition concrète »⁵. Les deux groupements autonomistes entendent ainsi agir en vue d'orienter ce texte.

¹ SMITH Eivind, « Les fonctions symboliques des constitutions », in TROPER Michel; CHAGNOLLAUD Dominique (dir.), *Traité international de droit constitutionnel*, Paris, Dalloz, 2012, p. 776. ² MORITZ Jean, *Commentaire de la constitution jurassienne*, Courrendlin, éd. Communication jurassienne et européenne, 2 tomes, 1997, p. 25. ³ SMITH Eivind, *op. cit.*, p. 783. ⁴ ArCJ, 287 J 10.11.5, p. 5. ⁵ ArCJ, 287 J 10.11.4a.

LES TROIS PRÉAMBULES SONT LES SUIVANTS :

- **Avant-projet du groupe de travail de l'Ordre des avocats jurassiens, décembre 1975**

Le peuple du Jura
Résolu à créer entre Jurassiens une communauté fraternelle,
Voulant participer comme État autonome au destin de la Confédération suisse,
se donne la Constitution suivante⁶

- **Groupe Béliet, janvier 1976**

Le peuple jurassien, libéré de la tutelle bernoise le 23 juin 1974, déclare constituée la République et Canton du Jura. Conscient de l'injustice des États envers les peuples du monde, le peuple jurassien affirme que la solidarité, la paix et la souveraineté sont inaliénables et que la patrie d'un peuple libre est ouverte à tous les hommes de la terre.

La République et Canton du Jura proclame solennellement sa fidélité aux Droits de l'Homme et au Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.⁷

- **Rassemblement jurassien, avril 1976**

Le peuple jurassien voulant rétablir ses droits souverains et créer une communauté unie se donne la Constitution suivante :

Préambule

Le peuple jurassien proclame sa fidélité à la Déclaration des droits de l'homme, à la Déclaration universelle des Nations unies, ainsi qu'à la Convention de sauvegarde signée le 4 novembre 1950 par les membres du Conseil de l'Europe.

En vertu de ces principes, la République et Canton du Jura, née du droit de libre disposition le 23 juin 1974, favorise la coopération entre les peuples épris de justice et de liberté ; elle encourage le progrès social et joue un rôle actif au sein des communautés dont elle se réclame.⁸

Le préambule initial du Groupe de travail de l'Ordre est le plus bref et est le seul à utiliser le terme de peuple du Jura au lieu de peuple jurassien. Difficile d'y déceler une différence nette : le premier semble plus restreint puisqu'il sous-tend l'idée d'un Jura (notion politique) et que le second pourrait se rapprocher plus d'un aspect géographique. Dans les deux cas, on voit une certaine volonté de rassembler et d'utiliser des terminologies floues qui tendent la main au Jura bernois, auxquelles il est aisé de s'identifier et qui répondront ainsi directement à l'article final 129.

C'est une première réponse aux questions « par qui ? » et « pour qui ? ». Les tournures sont unanimes : les jurassiens s'érigent en autorité pour eux-mêmes (premier substantif sujet), en protagonistes. Le premier préambule précise également le but (une communauté fraternelle), le statut (État autonome) et cite comme pouvoir référent la Confédération. Il va être jugé trop pâle et sera remplacé, dans le projet de la Constituante, par deux préambules que Voyame qualifie à l'inverse de « vigoureux »⁹ ou de « martial »¹⁰.

La proposition de préambule du Groupe Béliet intervient avant le début des travaux de la Constituante. À la question de l'identité du peuple jurassien, elle ajoute une donnée historique et polémique (libéré de la tutelle bernoise) et cite le nom du futur canton. Le Béliet construit son identité comme populaire, en opposition à l'injustice des États et affirme ses valeurs fondamentales. La reconnaissance de l'autorité supérieure est radicalement différente du texte de l'avant-projet. En effet, la Confédération est effacée au profit non pas de pouvoirs politiques, mais de textes avec un pouvoir symbolique et juridique. L'argument de la libre disposition des peuples est aussi clairement cité comme base idéologique du Canton du Jura.

Cette absence de mention de la Confédération dans le préambule est la source de nombreuses discussions au sein de la Constituante : en effet, il est proposé par la minorité d'ajouter des éléments y faisant référence, comme dans l'avant-projet. L'objectif est alors de « dissiper ainsi tous risques de malentendus ». C'est un échec et toute référence à la Confédération est alors volontairement écartée du préambule¹¹.





De g. à dr.: Rainer J. Schweizer, collaborateur du Département fédéral de justice et police, et Joseph Voyame. Saint-Brais, Chalet « Les Sommètres », dimanche 27 juillet 1975. ArCJ, 287 J 28.49.04.

La proposition du Rassemblement jurassien cite trois textes internationaux comme inspiration, ordonnés de manière chronologique. La deuxième date citée est celle du 23 juin 1974, afin de créer une forme de continuité et de placer la constitution à la fois sous l'autorité de ces textes, mais aussi dans une intertextualité. Cette place centrale de l'histoire est également perceptible au travers de la mention rétablir ses droits souverains qui suppose une restauration. Cela répond au moins partiellement à la question du « comment ? ». La proposition du Rassemblement jurassien est proche de celle du Groupe Bélier, mais se distingue néanmoins par un ton moins martial, avec plus de mentions à l'histoire.

Ces propositions suscitent des réponses du Groupe de travail. Sur le préambule, les rédacteurs affirment que leur avant-projet en contient bel et bien un, qu'ils considèrent comme usuel. Le style du préambule en deux parties avec la mention Préambule comme proposé par le Rassemblement jurassien est, selon eux, totalement inconnu aux constitutions cantonales et est tiré de la Constitution française. Ils répondent également au sujet de la date du 23 juin 1974 en attirant l'attention sur un point crucial : le Jura ne peut pas naître par son unique volonté, mais par l'inscription dans la Constitution fédérale¹². Que le peuple jurassien ait exprimé par un vote son désir d'autonomie ne fonde pas dans le droit l'entité politique. Mais la question est plus complexe : le vote de 1974 déclenche l'additif constitutionnel qui ne peut mener que vers la création du canton selon un processus codifié.

Cependant, le peuple suisse a encore la possibilité de s'y opposer (votation de 1978), mais cette possibilité est fortement contrainte par le droit de libre disposition des peuples. La rhétorique jurassienne voit donc dans la date du 23 juin 1974 sa naissance, le moment où le peuple jurassien s'est choisi et c'est ainsi que l'histoire jurassienne le retiendra. Mais le droit n'est pas l'histoire et le préambule montre cette tension.

La question alors est de savoir ce que la Constituante garde de ces propositions dans son texte final. Formellement, elle conserve la construction proche de la Constitution française. L'introduction est calquée sur celle du Rassemblement jurassien, avec néanmoins l'ajout de la mention de Dieu voulue par la Constituante. Le préambule mentionne aussi les trois mêmes textes fondamentaux en rectifiant les titres et en précisant les dates. Pour ce qui est de la naissance du canton, « née » est remplacé par « issue », ce qui change le paradigme : le Canton du Jura ne naît plus en 1974, mais découle de cette décision populaire ; ce n'est plus un instant, mais un processus historique et juridique.

En définitive, la Constituante emprunte une voie médiane : son désir d'innovation et d'affirmation lui fait rejeter le préambule de l'Ordre des avocats, mais son besoin d'obtenir la garantie fédérale ne peut lui laisser le loisir d'attaquer ouvertement les pouvoirs politiques supérieurs, notamment le canton de Berne avec lequel il faudra composer.

Roland Béguelin écrit : « S'il [le préambule] innove, c'est dans le sens le plus humain qui soit. Qui s'y oppose se condamnerait lui-même »¹³, une manière de mettre en porte-à-faux la Confédération sur la garantie, qui sera accordée au texte, à l'exception du dernier article (129 ou 138).

Méline FLEURY

⁶ ArCJ, 287 J 10.11.3.6, p. 13. ⁷ ArCJ, 287 J 10.11.5, p. 7. ⁸ ArCJ, 287 J 10.11.4a. ⁹ ArCJ, 287 J 10.11.7. ¹⁰ ArCJ, 287 J 10.13.9. ¹¹ ArCJ, SAC 33, p. 18. Les enregistrements audio des séances de l'Assemblée constituante sont disponibles sur Wikimédia. ¹² ArCJ, 287 J 10.11.6, p. 1. ¹³ BÉGUELIN Roland, « L'esprit d'une Constitution nouvelle », *Choisir*, 197, 1976, p. 19.



26

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE JURASSIENNE

Géraldine RÉRAT-OEUVRAY
Bibliothécaire cantonale

DESCRIPTION ET MISSIONS

La Bibliothèque cantonale jurassienne (BiCJ) est créée en juillet 1982 et rattachée dès lors à l'Office du patrimoine historique de la République et Canton du Jura, devenu Office de la culture en 2003. Ouverte à tout public, la BiCJ assume une double mission : elle est un centre d'étude et de culture générale, avec un accent sur les sciences humaines, et le lieu de constitution et de mise en valeur du patrimoine intellectuel jurassien.

La BiCJ prête l'ensemble de ses collections qui représente près de 160 000 volumes. Elle est membre de RERO+ et du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ). Au 1^{er} étage de l'Hôtel des Halles, la BiCJ gère, conjointement avec les Archives cantonales jurassiennes, les espaces publics de l'Office de la culture. Ces espaces comprennent une salle de lecture spacieuse et lumineuse avec des places de travail confortables, un salon de lecture avec présentation des journaux et des revues ainsi que des ouvrages en libre accès faisant la part belle aux romans jurassiens.

Ils comprennent aussi une salle d'exposition, une salle des microfilms, une salle de travail en groupe avec des postes de recherche. Au rez-de-chaussée, l'Espace Renfer est un lieu de rencontre complémentaire à la salle de lecture. Il offre un accès aux nouveautés et DVD et accueille divers événements culturels tout au long de l'année. La BiCJ est un point relais en Suisse pour accéder aux Archives sonores de la RTS et de la Phonothèque nationale suisse, ainsi qu'aux Archives Web Suisse. Le Fonds ancien de la Bibliothèque cantonale jurassienne, constitué d'environ 20 000 imprimés provenant essentiellement des XVII^e et XVIII^e siècles, est consultable sur demande en salle de lecture.

ESPRIT DE L'ANNÉE

En 2022, les travaux liés à la migration vers un nouveau système informatique propre aux bibliothèques restent intenses et très prenants pour toute l'équipe. En particulier pour la bibliothécaire coordinatrice, Hélène Merçay, qui occupe pratiquement l'entier de son 40% aux tâches de coordination et de nettoyage de la base.

Il faut aussi noter l'entrée de la Bibliothèque communale et scolaire du Noirmont dans RERO+ et le réseau RBNJ. Cette arrivée a été soutenue par la Bibliothèque cantonale jurassienne qui a mis à disposition des ressources humaines pour préparer cette migration.

Julien Berberat, animateur de l'Espace Renfer, a présenté sa démission pour le 31 août. Une mise au concours pour un poste, toujours à 40%, de médiatrice ou médiateur de la BiCJ, a abouti à la nomination de Sophie Vantieghe. Elle occupe ce poste depuis la mi-octobre.

Des changements de cette importance impliquent des rééquilibrages dans l'équipe et ont retardé certains dossiers, notamment pour le suivi du catalogue, de la numérisation et des inventaires des collections.



Pauline Milani, historienne, donne une conférence intitulée *Les femmes et leur histoire*, le 17 février à l'Espace Renfer.

EN CHIFFRES

11 530

OUVRAGES PRÊTÉS

(9 389 en 2021 et 10 126 en 2020)

3 108

**LECTRICES ET LECTEURS
EN SALLE DE LECTURE**

(2 685 en 2021 et 2 684 en 2020)

887

**PERSONNES À
L'ESPACE RENFER**

(421 en 2021 et 824 en 2020)

162 679

**OUVRAGES DANS
LES COLLECTIONS**

(161 964 en 2021 et 155 973 en 2020)

28

La manière d'obtenir les chiffres avec le nouveau système (RERO ILS) diffère du précédent (Virtua). Le résultat obtenu peut paraître surprenant. Le nombre de lecteurs actifs, par exemple, a doublé, passant de 644 à 1316. En effet, le calcul est basé sur les emprunts des livres de la BiCJ, même ceux qui se font à l'extérieur de l'institution.

De plus, les efforts d'ouverture et de présentation des services au public ont porté leurs fruits. On constate une augmentation de l'utilisation des services entre 2021 et 2022. Cette augmentation est aussi due à la fin des restrictions liées à la pandémie et la réouverture habituelle des espaces publics.



Isabelle Sbrissa et Fabienne Radi (à dr.) deux lauréates du Prix suisse de littérature entourent Hervé Laurent, le modérateur de la soirée du 8 septembre à l'Espace Renfer.

FAITS MARQUANTS

PREMIÈRE REMISE DU PRIX RICHARD MILLE/CEQF, À PORRENTRUUY

Organisée dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie et en collaboration avec le Centre suisse d'étude sur le Québec et la Francophonie, l'Université de Fribourg et l'entreprise Richard Mille, la première édition de la remise du prix a eu lieu à Porrentruy, le 18 mars. La crise sanitaire a obligé à déplacer l'évènement initialement prévu à Québec.

Les deux lauréates de 2021, Sara del Rossi et Suzie Telep, ont participé à une table ronde autour des littératures et oralités francophones en Haïti, au Cameroun et en France. Elles ont en particulier présenté leurs œuvres consacrées à l'importance culturelle de la littérature orale populaire en Haïti ainsi qu'au rôle du langage et du corps dans la manière d'être de jeunes migrants camerounais engagés à Paris dans les débats sur l'intégration.



Matthieu Gillibert, professeur à l'Université de Fribourg, Claude Hauser, professeur à l'Université de Fribourg, Sara del Rossi, lauréate du Prix, Suzie Telep, lauréate du Prix, Marie-José Béguelin, présidente du jury, Dominique Guenat, co-directeur de l'entreprise Richard Mille et Martial Courtet, ministre de la formation, de la culture et des sports du Canton de Jura.

BIBLIOWEEKEND

La première édition nationale du BiblioWeekend s'est déroulée dans toute la Suisse du 25 au 27 mars 2022 sur le thème « Décrocher la lune ». La BiCJ a profité de cette occasion pour proposer trois événements à l'Espace Renfer.

Vendredi soir, un atelier « pierre de lune » soit la fabrication de bracelets en pierres naturelles avec la bijoutière-joaillière Valérie Di Meo a affiché complet. Samedi matin, Michel Ory a donné une conférence intitulée « Le Jura sur la Lune et dans l'espace, ou comment sont nommés les objets célestes », en lien avec son ouvrage *Chasseur d'astéroïdes*. La matinée s'est terminée par la dédicace de l'ouvrage en compagnie de l'illustrateur, Pitch Comment. Enfin dimanche, le film d'Olivier Jeannerat *Des croissants pour tout le monde : une réflexion sur la décroissance et l'agriculture de demain*, a été projeté et suivi d'une discussion.



Michel Ory et Pitch Comment dédicacent l'ouvrage intitulé *Chasseur d'astéroïdes*.

LOGIQUES SURVIVALISTES EN SUISSE ROMANDE

Le 27 octobre, sous forme d'un atelier-conférence à l'Espace Renfer, l'anthropologue jurassienne Carla Meyer a présenté le fruit de deux ans et demi de recherche qui ont abouti à la publication d'un ouvrage intitulé, *Logiques survivalistes en Suisse romande*. Privilégiant une approche matérielle, Carla Meyer a rassemblé des objets faisant partie d'un équipement survivaliste, tous issus d'une étude de terrain ethnographique.



Loin des clichés hollywoodiens, l'anthropologue a aussi fait part de ses rencontres avec des citoyennes et citoyens presque ordinaires se préparant discrètement à l'effondrement de la société, en cultivant leurs légumes ou en s'entraînant à l'autodéfense.

Carla Meyer, anthropologue et conférencière du jour.

EXPOSITION DE DARKO VULIC, ROULEAUX ET JOURNAUX

La BiCJ a accueilli avec succès une exposition de l'artiste Darko Vulic dans la salle Jura. Créateur insatiable et artiste multiforme, Darko Vulic a proposé une série de longs rouleaux, à l'encre de Chine et de grands journaux peints et rehaussés de collages, du 10 octobre au 24 février 2023. Inspiré par l'archéologie et l'histoire de l'Égypte pharaonique, il travaille par strates pour remonter le fil de sa propre histoire. La réalisation de ses rouleaux et de ses livres-objets est une sorte de rituel libérateur, mais aussi une façon d'explorer ses projets artistiques.

Né en Bosnie-Herzégovine en 1960, cet ancien basketteur professionnel subit le siège de Sarajevo et ressent le besoin d'exprimer ses bouleversements intérieurs par le dessin. Le public s'est plu à découvrir un monde riche et coloré en parcourant les pages de ses enluminures contemporaines. Deux livres et un rouleau, réalisés à Boncourt dans la maison-atelier que Darko Vulic occupe depuis 2002, sont entrés dans la collection bibliophilique de la BiCJ.

30



Darko Vulic devant une série de rouleaux présentés à la salle Jura.

DONATRICES ET DONATEURS

La Bibliothèque cantonale jurassienne remercie pour leur générosité les personnes et institutions qui ont enrichi ses fonds en 2022.

Particuliers

Yvette Abril, Romont
Claude André, Beurnevésin
Famille de feu André Aubry, Porrentruy
Jean-Pierre Beuret, Saignelégier
Edith et Joseph Boinay, Develier
Catherine Bolle, Lausanne
Chantal Cattin, Porrentruy
Claudine Ducommun Varidel, Genève
Pascal Ecabert, Bienne
Daniel Farine, Courrendlin
Nicole Gamberini, Crémines
Marie-Paule Gigon, Porrentruy
Thomas Gsponer, Viège
Marcel S. Jacquat, La Chaux-de-Fonds
Gisèle Jeanbourquin, Les Genevez
Maxime Jeanbourquin, Saignelégier
Maurice Juillerat, Courcelon
Françoise Léchenne, Boécourt
Umberto Maggioni, Belprahon
Famille Malsot-Monbaron, Les Genevez
Brian O'Connor, Weybridge (Royaume-Uni)
Jean-Louis Rais, Delémont
Yves Riat, Chevenez
Thérèse Rovelli, Porrentruy
Marianne Schnepf, Alle
Marie-Thérèse Schott, Delémont
Samuel Sprunger, Courgenay
Jean-Pierre Villard, Lausanne.

Institutions

Amt für Museen und Archäologie, Liestal
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds
Bibliothèque du Musée national, Zurich
Fondation pour la gestion et la mise en valeur
du patrimoine culturel et religieux, Alle
Kantonsbibliothek Thurgau, Frauenfeld.

Ainsi que les services et offices du Canton du Jura qui envoient régulièrement leurs publications à la BiCJ ou pensent à proposer les ouvrages retirés des collections, avant de les éliminer.

JOURNAUX NUMÉRISÉS À DISPOSITION DU PUBLIC

LA BIBLIOTHÈQUE CANTONALE JURASSIENNE (BiCJ)
ÉTOFFE SON OFFRE AVEC DEUX NOUVEAUX TITRES

Pouvoir consulter des journaux en ligne chez soi, sans avoir besoin de se déplacer pour accéder à leur contenu est devenu une chose presque naturelle.

Et pourtant, la mise en ligne des journaux, qui paraît si simple à l'heure du tout numérique, n'a rien d'évident et nécessite de franchir de nombreuses étapes avant d'arriver à cette finalité.



En-tête du journal *L'Ajoie* du 21 octobre 2014.

Le premier défi est d'obtenir l'autorisation de l'éditeur pour la mise en ligne de son journal. Sans ce sésame, le projet ne démarre pas. Lorsque l'éditeur donne son accord, le projet se réalise en collaboration avec plusieurs partenaires. Une convention qui précise les droits et devoirs de chacun est signée entre toutes les parties.

Dans la majorité des cantons suisses, la mise en ligne des journaux est du ressort des bibliothèques. Ainsi, la BiCJ, gardienne de la documentation patrimoniale locale, initie les projets et s'associe avec des partenaires pour les mener à bien. Les partenaires sont les éditeurs, la Bibliothèque nationale suisse (BN) et l'Association pour la numérisation et la mise en ligne de la presse jurassienne (ANMPJ).

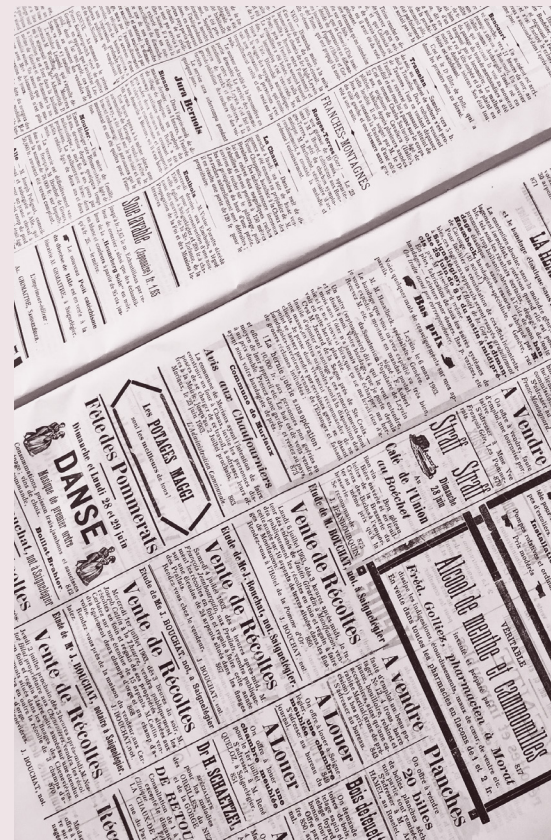


En-tête du journal *Le Franc-Montagnard* du 24 décembre 1955.



La recherche en ligne sur le journal *L'Ajoie*.

32



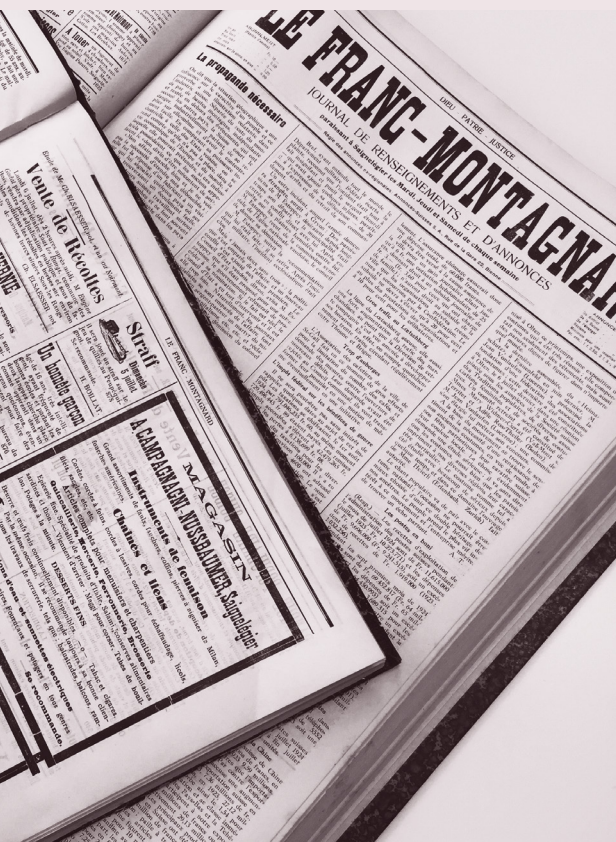
Le Franc-Montagnard, années 1903 et 1924.

Entre 2016 et 2019, la BiCJ a mené un projet pilote avec le journal *Le Jura*. Cette première expérience a permis de valider les processus et la procédure.

Les éditeurs des deux journaux *Le Franc-Montagnard* et *L'Ajoie* ont tout de suite été enthousiasmés à l'idée de participer à cette aventure. L'Association pour la numérisation et la mise en valeur de la presse jurassienne (ANMPJ) a été créée dans la foulée et a permis de demander une aide financière à des tiers afin de réaliser le projet dont le budget était estimé à près de 85 000 francs.

L'aide de la Bibliothèque nationale suisse (BN) a été précieuse en ce qui concerne les conventions entre les parties, les documents d'appels d'offres pour la numérisation et la structuration, et également l'analyse des réponses. Les divers contrôles de qualité sont aussi réalisés en partie à la BN. De plus, cette institution participe financièrement aux projets de numérisation et de mise en ligne des journaux.

Afin de numériser les originaux, l'entreprise vaudoise 4Digitalbooks, basée à Ecublens, a été mandatée. Dès les années 2012, les fichiers existent en format numérique (en principe en PDF) ce qui évite le travail de numérisation. Après la phase de numérisation, vient la procédure de reconnaissance des caractères et de structuration des fichiers qui doit répondre aux critères de recherches souhaités par la BN.



Lorsque les données sont structurées et après les contrôles de qualité d'usage, la BN assure la mise en ligne sur la plateforme www.e-npa.ch. À partir de ce moment-là, les données sont consultables directement par les internautes. La mise en ligne des journaux répond à une réelle demande du public, en particulier des étudiants, des chercheurs, des généalogistes, mais également du tout public qui peut ainsi retrouver des informations très diverses et de première main.

Conscient de l'intérêt de ces projets et soutenu par la politique cantonale en matière de mise à disposition de l'information, le personnel de la BiCJ poursuit sa mission de numérisation des journaux.

Géraldine RÉRAT-ŒUVRAY



LES MUSÉES DANS LE CANTON

34

Aline RAIS HUGI
Collaboratrice scientifique

Renata BISOL SALOMONI
Secrétaire

DESCRIPTION ET MISSIONS

L'Office de la culture coordonne les activités des musées soutenus par le Canton. La République et Canton du Jura subventionne des institutions d'importance cantonale et régionale. Elle désigne un ou plusieurs représentants dans chacun des conseils de fondation. La Commission cantonale des musées, présidée par Christine Salvadé en sa qualité de cheffe de l'Office de la culture, réunit des représentantes et représentants des musées d'importance cantonale.

ESPRIT DE L'ANNÉE

La commission cantonale des musées s'est réunie le 22 février 2022 uniquement avec les représentantes et les représentants du Musée de l'Hôtel-Dieu de Porrentruy, du Musée jurassien d'art et d'histoire de Delémont, et du Musée jurassien des arts de Moutier. À cette occasion, elle a passé en revue les recommandations découlant du rapport de Pamela Guerdat, mandatée par l'Office de la culture en 2020. Ce rapport traite de la complémentarité des collections jurassiennes.

À l'issue d'une concertation avec les conseils de fondation desdits musées, leurs conservatrices respectives, la responsable de la Collection jurassienne des beaux-arts et en accord avec le chef du Département de la formation, de la culture et des sports, l'Office de la culture invite les conseils de fondation des musées à suivre les recommandations suivantes :

- 1 ▶ Mettre en place une politique d'acquisition¹ propre à chaque institution qui soit cohérente avec la nature des fonds et avec ses missions.
- 2 ▶ Lors de nouvelles acquisitions, octroyer une attention particulière à la complémentarité, en examinant les œuvres existantes dans les autres institutions et en évitant, dans la mesure du possible, la dispersion d'une collection léguée, donnée ou vendue.
- 3 ▶ Éviter que deux institutions acquièrent des exemplaires ou états d'une même œuvre reproduite en plusieurs exemplaires.
- 4 ▶ Établir, dans chaque institution, une fiche de renseignements facile d'emploi pour aider l'institution à se positionner sur l'acceptation d'un don, donation, legs, tout en veillant à la protection des données.
- 5 ▶ Poursuivre l'échange et la communication entre les conservatrices des 4 institutions, en particulier au sein d'un groupe de coordination qui se réunira au moins une fois par an, sur invitation de l'OCC.
- 6 ▶ Compléter l'inventaire de chaque collection et sa saisie dans MuseumPlus afin de renforcer la connaissance mutuelle des collections.
- 7 ▶ Développer l'utilisation d'une base de données commune, consultable en ligne, (par ex. MuseumPlus RIA) afin de mutualiser les ressources physiques et les outils, tout en valorisant les collections auprès du public et entre les institutions.
- 8 ▶ Faciliter le prêt d'œuvres entre les quatre institutions et proposer un contrat de prêt identique via la base de données virtuelles.

Les Conseils de fondation des trois musées et la CJAV s'engagent à suivre ces huit recommandations.

¹ « L'acquisition consiste en une activité par laquelle un objet devient légalement la propriété d'une institution et est intégré à ses collections, au terme d'un achat, d'un don, d'une donation, d'un legs, d'un dépôt à plus ou moins long terme »

LA COLLECTION JURASSIENNE DES BEAUX-ARTS



Visite de l'atelier de Patrick Charmillot par la CJAV, le 29 avril 2022



Vanessa Kunz, Texas 19

36

La Collection jurassienne des beaux-arts (CJBA) de la République et Canton du Jura est gérée et répertoriée par l'Office de la culture à Porrentruy où se trouve une grande partie des réserves de ce vaste ensemble. Au 31 décembre 2022, le catalogue disponible en ligne (jura.ch/cjba) dénombre 6 843 pièces. Il faut soustraire à ce chiffre 144 œuvres ou mobilier. En effet, la nouvelle base de données MuseumPlus a permis d'identifier plus précisément les objets retirés de la collection par les propriétaires (121) et les objets disparus (23). Durant l'année, 204 transferts d'œuvres ont été effectués entre les services de l'administration et pour des prêts à des institutions externes au Canton.

Chaque année, la collection s'enrichit de quelques dizaines d'œuvres d'art. Les nouvelles acquisitions de la CJBA se font sur proposition de la Commission jurassienne des arts visuels (CJAV) présidée depuis 2021 par Aline Rais Hugi. Les choix 2022 ont été validés par la cheffe de l'Office de la culture, Christine Salvadé, pour un montant annuel de 45 000 francs. La Commission, formée d'artistes et de spécialistes de la branche, se base sur un document actualisé en novembre 2019 qui définit les principes de la politique d'acquisition de la CJBA.

Le but de la Commission est de compléter la collection de l'État et d'acquérir des œuvres qui ont un lien prépondérant avec le Jura. Pour ce faire, la CJAV s'est réunie en séance à 2 reprises en 2022, a visité 10 lieux d'exposition et 4 ateliers et a proposé l'acquisition de 30 œuvres qui sont toutes entrées dans la collection. La République et Canton du Jura se charge de rendre visible ces nouvelles acquisitions. Les œuvres qui composent la CJBA se destinent donc à être mises en valeur et à être exposées régulièrement, dans la mesure des possibilités.

DONS ET ACQUISITIONS

Nouss Carnal

Rentrée vers la lumière, 2022, photographie sur toile, 60 x 60 cm, CJBA 2811

Nouss Carnal

Les ombres infidèles, sans date, photographie sur toile, 21 x 30 cm, CJBA 4539 (don)

Patrick Charmillot

Circle division, 2018, acrylique sur toile, 100 x 75 cm, 31 x 21 cm, CJBA 2800

Damien Comment

Renne égaré, 2022, technique mixte sur polyester, 150 x 91,4 cm, CJBA 2815

LA FEC (La Fraction d'Extrême Centre)

Glissement culturel, 2022, impression par sublimation sur tissus, 100 x 150 cm, CJBA 2807

Garance Finger

Le secret, 2021, installation/vidéo et plâtre, 3 min/19 x 12 x 7 cm, CJBA 2812

GICÉ (Joseph Chalverat)

Panures à moustache, 2015, acrylique sur toile, 60 x 60 cm, CJBA 2797

GICÉ (Joseph Chalverat)

Les Diablerets, 2019, acrylique sur toile, 80 x 60 cm, CJBA 4531 (don)

GICÉ (Joseph Chalverat)

Stockhorn et Val de Lauterbrunnen, 2019, acrylique sur toile, 80 x 60 cm, CJBA 4532 (don)

GICÉ (Joseph Chalverat)

Les Mythen, 2019, acrylique sur toile, 80 x 60 cm, CJBA 4533 (don)



Pierre-Alain Michel, *Éveil printanier*



Line Marquis, *La faille*



Théodora Quiriconi, *En votre mémoire*

Jean-Pierre Grélat

Curiosité, 2010-2011,
technique mixte sur toile, 100x100 cm, CJBA 2813

Mireille Henry

Sans titre, 2021, triptyque/acrylique sur toile,
120x100x3 cm, CJBA 2796

Jacques Humair

Helvetia 92, 1992,
sculpture/métal recyclé, 73x35x120 cm, CJBA 2817

Jacques Humair

Espagnolette, 2017, sculpture/métal recyclé,
15x5x5 cm, CJBA 4544 (don)

Adrien Jutard

Sans titre, 2021, technique mixte sur alu,
42x29,7 cm, CJBA 2801

Vanessa Kunz

Californie 6, 2017 et 2022, photographie argentique,
30x40 cm, CJBA 2808

Vanessa Kunz

Texas 19, 2017 et 2022, photographie argentique,
30x40 cm, CJBA 2809

Vanessa Kunz

Nevada 3, 2017 et 2022, photographie argentique,
30x40 cm, CJBA 2810

Line Marquis

La faille, 2020, huile sur toile,
62x90 cm, CJBA 2805

Pierre-Alain Michel

Éveil printanier, 2019, technique mixte/acrylique
sur toile, 50x50 cm, CJBA 2799

Stéphane Montavon

Sans titre, 2004, acrylique sur toile,
200x260 cm, CJBA 4530 (don)

Québatte (Georges Barth)

Sans titre, 2021,
gouache sur papier, 86x61 cm, CJBA 2802

Québatte (Georges Barth)

Sans titre, 2021,
gouache sur papier, 86x61 cm, CJBA 2803

Théodora Quiriconi

En votre mémoire, 2022, assemblage/technique
mixte, 60 cm Ø, CJBA 2798

Tristan Solier

Le cadenas de la culture, 1983, assemblage/
technique mixte, 35x35x5 cm, CJBA 4525 (don)

Darko Vulic

Le nid, 2006, encre de Chine et acrylique sur toile,
185x130 cm, CJBA 2804

Raphael Wunderlich

Choindez, sans date, photographie couleur,
60x90 cm, CJBA 2818.1 (don)

Raphael Wunderlich

Choindez, sans date, photographie couleur,
60x90 cm, CJBA 2818.2 (don)

Raphael Wunderlich

Choindez, sans date, photographie couleur,
60x90 cm, CJBA 2818.3 (don)

Emmanuel Wüthrich

Temps suspendu # 4, 2022, cyanotype sur plâtre,
24x30x4 cm, CJBA 2806

REMERCIEMENTS DON

Nouss Carnal, Joseph Chalverat (Gicé), Garance Finger et Jacques Humair ont fait don d'une ou plusieurs œuvres à la suite d'un achat de la CJBA.

Yves Riat de la Galerie Courant d'art à Chevenez, en collaboration avec Stéphane Montavon, a offert une de ses œuvres. Elle a trouvé place dans les locaux du Service des infrastructures, à Delémont.

Les Archives cantonales jurassiennes ont remis à la CJBA un don de Roger Jardin fils. Il s'agit d'une œuvre de Tristan Solier, Le cadenas de la culture, qui avait été offert en 1983 à son père Roger Jardin, alors qu'il était ministre de l'éducation et des affaires sociales et président du Gouvernement. En cadénassant sur une planche le livre intitulé *Le Noël d'Ajoie* de Jean Cuttat, Tristan Solier, qui co-dirigeait la collection Jurassica, invitait les autorités à se préoccuper davantage des lettres jurassiennes.

Une série de 3 photographies de Raphael Wunderlich a fait l'objet d'un don à l'Office de la culture et a de ce fait intégré la CJBA.

Que toutes ces personnes soient ici vivement remerciées.

RESTAURATIONS

Mis à part quelques encadrements, aucune restauration n'a eu lieu en 2022.

MISES EN VALEUR

Quatre œuvres ont été sélectionnées pour l'exposition de la *Fondation Joseph et Nicole Lachat 1978-2022, 28 lauréats* du 8.05 au 26.06.2022 à l'espace d'art contemporain (les halles) à Porrentruy. Il s'agit de *Dedans Dehors I-6* de Rémy Zaugg; *À la rencontre des migrants III* (1980) de Francis Monnin; *Sans titre* (2013) de Léonard Félix; *Des années la rencontre 3* (1990), de Gérard Tolck.

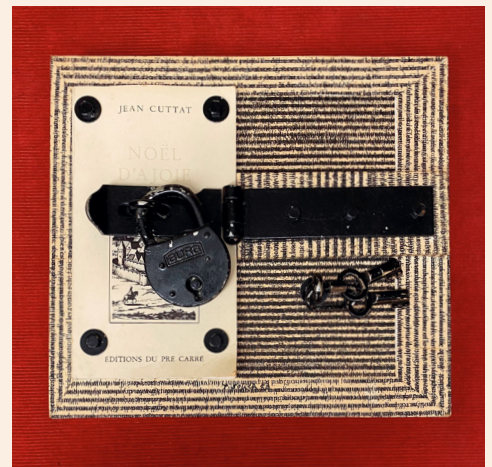
– L'huile sur toile *L'école buissonnière* (2018) de Niklaus Manuel Güdel a été exposée au Musée jurassien des arts à Moutier, dans le cadre de l'exposition *Niklaus Manuel Güdel/Derrière la couleur*, du 11.06 au 13.11.2022. L'œuvre en question est représentée sur la couverture de la publication *Niklaus Manuel Güdel/Derrière la couleur* parue en 2022 aux éditions art&fiction.

– L'huile sur toile, *Le soleil* (1900) du peintre symboliste Albert Trachsel a été prêtée au Musée Marmottan Monet à Paris du 21.09.2022 au 29.01.2023 pour l'exposition *Face au soleil/Un astre* dans les arts. L'œuvre est illustrée dans le catalogue de l'exposition publié aux éditions Hazan.

Le Coffre de la caisse des États de l'Évêché de Bâle, un *Portrait de J.-C. Blarer de Wartensee* (1542-1608) ainsi que le *Coffret de mariage aux armoiries de Anne-Salomé Wicka* ont été prêtés au Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy dans le cadre de l'exposition *Les armoiries/Figures et couleurs de notre identité*, du 05.11.2022 au 26.11.2023.

Au sein de l'administration, les bureaux de la Chancellerie et la salle du Gouvernement ont bénéficié d'un nouvel accrochage pour la législature 2021-2025.

Depuis le 8 octobre 2022, *Le Quotidien jurassien* propose une nouvelle rubrique intitulée « Hors-d'œuvre ». Chaque samedi, l'historienne de l'art, Sarah Stékoffer, présente une œuvre sortie des réserves de la Collection jurassienne des beaux-arts. En 2022, une dizaine d'articles ont contribué à mettre en avant la collection cantonale pour le bien du public.



Tristan Solier,
Le cadenas de la culture



Arrivée au Musée de l'Hôtel-Dieu
du *Coffre de la caisse des États de
l'Évêché de Bâle*.

EN CHIFFRES

**SUBVENTIONS 2022
AUX PRINCIPAUX MUSÉES**

**2 020 000 CHF
JURASSICA,
PORRENTROY**

**274 200 CHF
MUSÉE JURASSIEN
D'ART ET D'HISTOIRE,
DELÉMONT**

**181 000 CHF
MUSÉE DE
L'HÔTEL-DIEU,
PORRENTROY**

**85 000 CHF
MUSÉE JURASSIEN
DES ARTS, MOUTIER**

**29 000 CHF
MUSÉE RURAL
JURASSIEN,
LES GENEVEZ**

**33 000 CHF
MUSÉE
CHAPPUIS-FÄHNDRICH,
DEVELIER**

FAITS MARQUANTS

L'HÉRALDIQUE À PORRENTROY

« Au Musée de l'Hôtel-Dieu, l'exposition «*Les Armoiries – Figures et couleurs de notre identité*» consacrée à l'héraldique s'est inscrite dans l'événement marquant que fut la parution de l'Armorial du Jura. Cet ouvrage a d'ailleurs reçu un prix des plus beaux livres suisses 2022, par l'Office fédéral de la culture. Réalisée grâce à l'aide précieuse de M. Nicolas Vernot et Mme Élodie Paupe, cette présentation thématique a permis de retrouver quelques perles héraldiques dans les collections du Musée de l'Hôtel-Dieu ».



Une vue générale de l'exposition consacrée à l'héraldique.
(Photo, Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy)

LE MUSÉE DE DELÉMONT RETOURNE À L'ÉCOLE

« L'exposition *L'école, c'est la claaasse!* a vu le jour grâce au Musée jurassien d'art et d'histoire, à l'association Mémoire de l'école jurassienne et aux Archives de la Radio Télévision Suisse. Elle a également bénéficié de la collaboration de la HEP-BEJUNE et de classes du Jura et du Jura bernois. L'exposition questionne au sujet des anecdotes, souvenirs, photos de classe, scènes de la vie scolaire, cahiers, sacs d'école, carnets de devoirs...

Son animation s'est réalisée autour de trois projets collaboratifs: que vous reste-t-il de l'école (que conservons-nous de cette expérience? Que restera-t-il de l'école passée et actuelle dans 100 ans? Quel regard porter sur les traces que nous conservons?); une photo «classe»!; ainsi que des vitrines animées qui ont pu être découvertes en ville de Delémont ».



Vue de l'exposition consacrée aux écoles.
(Photo, Musée jurassien d'art et d'histoire)

40

« MYSTÈRES ET FRISSONS » POLAR AU MUSÉE

« Dans le cadre du Festival du roman policier, le Musée jurassien des arts à Moutier a présenté l'exposition *Mystères et frissons* incluant étrangeté, suspense ou dérision. L'exposition a été conçue en écho à la littérature policière. Six artistes invités et des œuvres des collections du musée proposaient aux visiteurs de se plonger dans des ambiances mystérieuses. Installations, bandes dessinées, peintures ou dessins éveillaient des sensations entre rêverie et cauchemar.



Illustration tirée de l'exposition *Mystères et frissons*. (Photo, Musée jurassien d'art et d'histoire, © Thomas Ott)

Les regarder ou les déchiffrer pouvait ressembler à une enquête. Moments d'attentes ou de suspense, narrations kafkaïennes ou énigmatiques, univers évoquant d'étranges rituels ou encore armement fragilisé étaient à découvrir et à scruter.

Mystères et frissons faisait aussi dialoguer œuvres d'art et citations extraites de romans policiers, et mettait en scène une « chambre jaune », dans la lignée d'un célèbre ouvrage. L'exposition s'est d'ailleurs terminée par un Festival du roman policier dans le cadre de Polar ô Musée ».

UN INSTANT DE DÉTENTE AU JARDIN BOTANIQUE

« La rénovation des serres du Jardin botanique a pris fin après la rénovation de la grande serre tropicale et du hall d'entrée des serres. Le concept général de rénovation des espaces intérieurs s'est achevé par l'aménagement pour le public de la serre méditerranéenne. Jusque-là, cet espace était plutôt une zone de travail et de stockage des plantes pas clairement accessible au public.

Maintenant, cette serre permet de partir à la découverte des agrumes et des plantes à caudex dans une ambiance sonore méditerranéenne et offre un endroit de détente pour les visiteurs ».



Rénovation de la serre méditerranéenne.
(Photo, JURASSICA, Jardin botanique)

« UN MUSÉE SUR MESURE »

« Au Musée rural jurassien, aux Genevez, une nouvelle exposition temporaire installée dans l'étable et intitulée *Un musée sur mesure* met en valeur les différents objets et appareils de mesure sortis des collections: mesures du temps qui passe, du temps qu'il fait, mesures de longueurs, de volumes, de température, de grains, de liquides, d'alcool, d'arpenteurs forestiers.



Diverses mesures faisant partie de l'exposition
Poids et mesures. (Photo, Musée rural jurassien)

En suivant un fil rouge, on a pu y découvrir des dictons et des maximes en patois traduits en français, des illustrations de la vie quotidienne aux Genevez, au siècle passé, au travers d'évocations tirées du récit de Robert Pinot, ethnologue parisien, venu étudier la vie campagnarde dans la région jurassienne en 1885.

Un espace ludique a permis aux enfants de comparer d'anciennes mesures avec les mesures actuelles et de les utiliser concrètement ».

UNE NOUVELLE BASE DE DONNÉES POUR LA CJBA

En 2022, la Collection jurassienne des beaux-arts a migré sur MuseumPlus, application basée sur le Web et développée par l'entreprise Zetcom. Ce projet a pu voir le jour grâce aux subventions accordées conjointement par la République et Canton du Jura et la Confédération pour des projets de transformation dans le domaine de la culture selon l'ordonnance COVID-19.

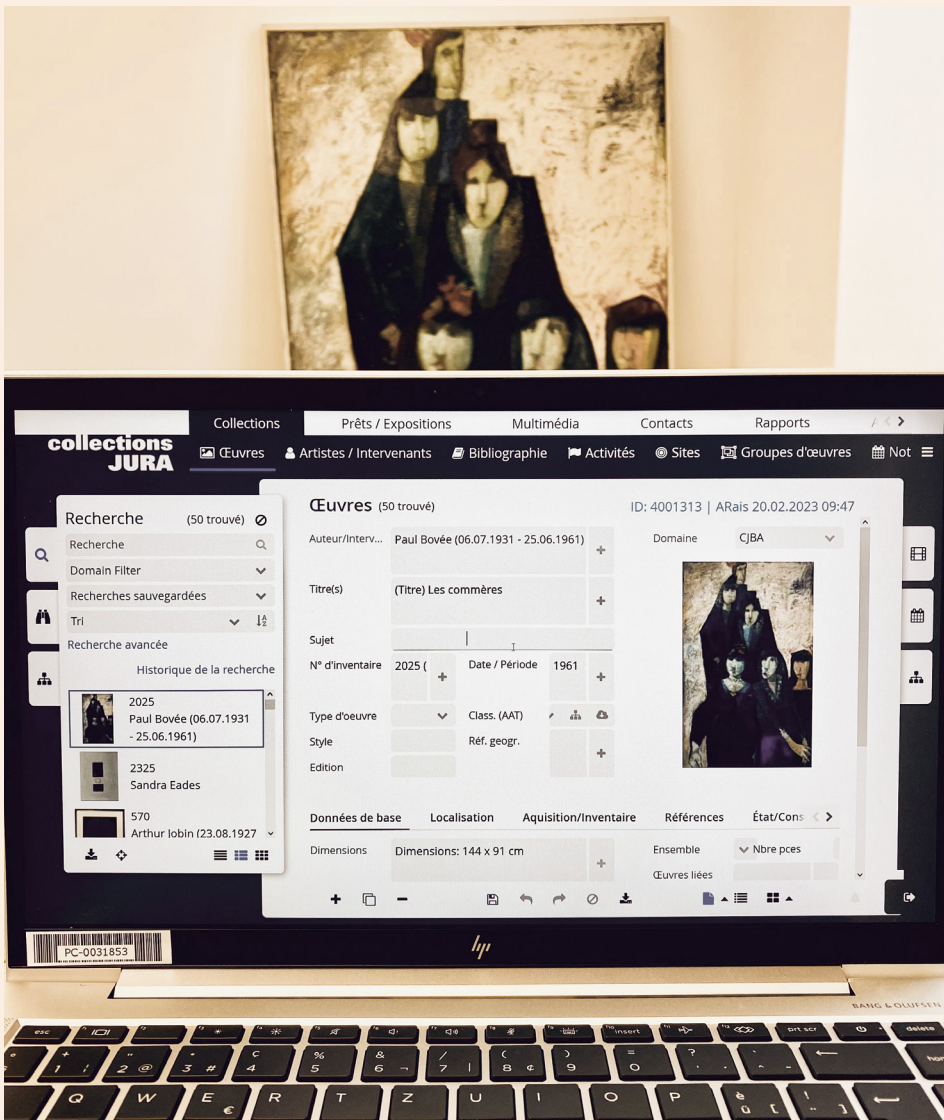
L'origine de ce projet est issue d'une collaboration entre le Musée de l'Hôtel-Dieu à Porrentruy, le Musée jurassien d'art et d'histoire à Delémont, le Musée jurassien des Arts à Moutier ainsi que la Collection jurassienne des beaux-arts (CJBA). L'Office de la culture a mandaté Pamella Guerdat, historienne de l'art, conservatrice adjointe au Musée Jenisch et membre de la Commission jurassienne des arts visuels pour réaliser une étude sur *La complémentarité des collections artistiques jurassiennes* (2021). L'une des huit recommandations retenues prévoit l'utilisation d'une base de données communes.

La première étape du projet s'est donc concentrée sur la mise en place d'une plateforme commune d'inventaire des collections des quatre partenaires, nommée collections Jura. La seconde étape a été la création d'une vitrine digitale eMuseumPlus, elle est accessible depuis cette adresse: <https://collections.jura.ch>

42

Pour la CJBA, un important travail de nettoyage de l'ancienne base de données a été nécessaire pour une migration optimale des inventaires initiaux. L'unification de l'ensemble des données des quatre institutions a nécessité un travail de collaboration et d'analyse conséquent entre la CJBA et les trois musées, ainsi qu'avec Julie Amstutz, responsable du projet et diplômée HES en Conservation du patrimoine, Alain Dominé du Service de l'informatique du Canton (SDI) ainsi que Slavisa Mihajlovic de l'entreprise Zetcom à Berne.

Des formations sur trois demi-journées ont eu lieu avec Zetcom pour appréhender ce nouvel outil. Jacques Bélat a réalisé une cinquantaine de photographies rendant possible le remplacement d'une partie des visuels de qualité insuffisante. Cette tâche se poursuivra sur plusieurs années.



MuseumPlus, exemple d'une fiche d'inventaire.

Les objectifs communs à cette base de données contribuent, d'une part, à mutualiser les ressources des quatre institutions partenaires et, d'autre part, à offrir une vitrine complète du patrimoine jurassien, accessible à tout public, des amateurs aux professionnels. Cette base de données permet à la CJBA d'avoir un accès direct aux autres collections jurassiennes, ce qui favorise grandement les recherches d'informations et le travail à distance. Elle est basée sur une nouvelle génération de logiciel et sur une structure identique pour les quatre institutions, ce qui rend plus aisé la comparaison d'objets, l'enrichissement des inventaires, la gestion des prêts, la localisation des œuvres, la consultation des rapports de restauration, etc.

Le fait que le projet associe trois musées partenaires, en collaboration avec la CJBA, permet de réduire les coûts de manière importante. Outre cet aspect financier, la création d'une plateforme d'inventaire commune et la mise en ligne des collections jurassiennes assurent la création d'un véritable centre de compétences institutionnel autour de MuseumPlus, renforçant les interactions cantonales et même inter-cantonales.

Aline RAIS HUGI



44

MONUMENTS HISTORIQUES

Lucie HUBLEUR
Conservatrice des monuments

DESCRIPTION ET MISSIONS

La Section des monuments historiques a pour mission de veiller à la conservation du patrimoine bâti. Elle intervient principalement sur trois grands axes. Premièrement, elle suit les chantiers de restauration de monuments historiques ainsi que les octrois de subventions cantonales et fédérales liées. À cet effet, elle conseille les propriétaires et artisans, participe aux séances de chantier et coopère avec l'Office fédéral de la culture. Par ailleurs, elle préavise les demandes de permis de construire et les dossiers d'aménagement du territoire concernant principalement des bâtiments inscrits au Répertoire des biens culturels ou qui en sont voisins. Elle est souvent contactée en amont des projets pour une visite sur place et conseille les propriétaires sur les meilleures solutions à mettre en œuvre. Elle collabore avec les architectes et artisans.

Enfin, la Section des monuments historiques est responsable de la sensibilisation autour du patrimoine bâti. Elle informe, conseille et renseigne à ce sujet le public de manière générale. Mais aussi, de manière plus ciblée, les institutions, les chercheurs, les chercheuses et les entreprises. La Section des monuments historiques est en outre chargée de tenir à jour la documentation sur le patrimoine bâti du canton, le Répertoire des biens culturels ainsi que l'inventaire des bâtiments sous protection. Elle participe aussi aux activités organisées à l'échelle suisse et suisse romande dans le cadre de la collaboration avec les autres services cantonaux du patrimoine.

ESPRIT DE L'ANNÉE

La Section des monuments historiques a connu une année chargée et passionnante. Les demandes de préavis, formels ou informels, sont en augmentation, de même que les visites sur le terrain. Par ailleurs, la Section des monuments historique a renforcé ses précieuses collaborations à l'interne de l'administration cantonale jurassienne,

ainsi qu'à l'externe. De nombreux contacts ont eu lieu avec les communes jurassiennes, les administrations publiques d'autres cantons suisses ainsi que celles de France et d'Allemagne voisines. Par ailleurs, les grands chantiers en cours que sont la réforme des bases légales, la préparation du transfert de Moutier et la mise en place d'une base de données ont considérablement avancé. En outre en 2022, s'est ajouté un nouveau projet : le tri des archives de la Section des monuments historiques.



Martial Courtet lors de la cérémonie d'inauguration de la chaire de l'ancienne église du Noirmont, le 17 juin 2022.

EN CHIFFRES

SUBVENTIONS CANTONALES ET FÉDÉRALES EN 2022

300 000 CHF LE MONTANT DES SUBVENTIONS CANTONALES VERSÉES EN 2022

Les octrois cantonaux accordés en 2022
représentent la somme de 300 000 francs.

404 886 CHF LE MONTANT DES SUBVENTIONS FÉDÉRALES VERSÉES EN 2022

Les octrois fédéraux accordés en 2022
se montent à 404 886 francs.

46

6 NOMBRE D'INSCRIPTIONS À L'INVENTAIRE DES MONUMENTS PROTÉGÉS PAR LE CANTON

- Les Enfers, mur de pierres sèches
- Fontenais, église Saint-Pierre-et-Paul
- Miécourt, maison de la dîme
- Porrentruy, immeuble rue du 23-Juin 17
- Porrentruy, rue Pierre-Péquignat
- Rocourt, ancienne cure

165 NOMBRE DE PRÉAVIS FORMELS RENDUS À L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

FAITS MARQUANTS

26 520 TUILES

La maison de la dîme de Miécourt, dont la construction date de 1771, constitue un élément capital du patrimoine bâti jurassien. Sa valeur historique est haute puisqu'elle servait à conserver la dîme pour les moines de Lucelle. C'est pourquoi elle possède un caractère architecturalement plus élégant que les autres fermes de la région, tout en présentant les caractéristiques typiques: devant-huis, grande grange et verger à l'arrière.

De plus, située au bord de la route principale, au centre du village, elle occupe une place marquante dans le site. Son immense toiture la rend encore plus visible et c'est justement elle qui a nécessité des travaux en 2022.



L'imposante toiture de
la maison de la dîme.

La couverture a été intégralement remplacée par 26 520 nouvelles tuiles. La maison avait jusqu'alors bénéficié des soins de propriétaires extrêmement respectueux de sa valeur patrimoniale. Ces travaux ont été l'occasion de les soutenir financièrement et d'inscrire le bâtiment à l'inventaire des monuments historiques sous protection du Canton et de la Confédération.

AU CHEVET DE LA CHAIRE

Le 17 juin 2022, une cérémonie importante s'est tenue à l'ancienne église du Noirmont: l'inauguration de la chaire restaurée. L'objectif premier de cette entreprise était que la chaire demeure dans ce monument, puisqu'elle se trouvait déjà dans l'église avant sa reconstruction en 1883. La cérémonie, en présence du ministre de la formation, de la culture et des sports, Martiel Courtet, a été l'occasion de saluer l'engagement sans faille de la paroisse du Noirmont, de la fondation Sur-la-Velle et de l'Office de la culture.

Ces institutions ont permis la sauvegarde de cet objet exceptionnel. Le travail remarquable de l'ébéniste Christian Prendin, en charge de la restauration, a par ailleurs été loué. Une énergie et des moyens considérables ont été déployés pour ces travaux que méritait amplement la chaire. Datée du milieu du XVIII^e siècle, elle constitue une œuvre de haute qualité artisanale, que le public peut désormais évaluer par lui-même.



La chaire restaurée

UN CHANTIER EXEMPLAIRE

La restauration intérieure de l'église Saint-Germain-et-Randoald de Courrendlin a été un des moments forts de l'année 2022, de même que son inauguration, juste avant Noël. Construit au milieu du XVIII^e siècle, le monument possède des qualités architecturales lui conférant une importance considérable. C'est notamment le cas des trois autels baroques, comptant parmi les plus remarquables du canton. La peinture des parois et plafonds a été intégralement repensée avec l'architecte. Les parquets et bancs de bois ont également été nettoyés et vernis.

Pour ces travaux, la paroisse de Courrendlin était particulièrement soucieuse de son patrimoine et a été accompagnée d'un bureau d'architecte, d'un atelier de restauration et d'artisans qui ont pris toute la mesure de la valeur des lieux et proposé des solutions de haute qualité. Cette restauration représente pour la Section des monuments historiques un magnifique exemple de collaboration et d'engagement pour le patrimoine bâti. Elle a par ailleurs permis de prendre conscience de l'importance de la statuaire de l'église: un ensemble de douze statues datant du milieu du XVIII^e siècle. Et, fait exceptionnel, il est encore complet!

À l'automne, des travaux de conservation d'urgence de cet ensemble ont été lancés. Une forte mobilisation s'est par ailleurs mise en place pour procéder à la restauration d'un crucifix qui constitue un chef d'œuvre de sculpture sur bois. Ces travaux s'accompagnent de recherches historiques et stylistiques. Celles-ci devraient nous apporter des informations tout à fait passionnantes, notamment au sujet de sa datation.



L'église restaurée a été célébrée le 15 décembre.

UNE BELLE CUVÉE POUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE (JEP)

En 2022 encore, l'engouement pour les Journées européennes du patrimoine était au rendez-vous. La population s'est déplacée en masse puisque pas moins de 700 personnes ont participé aux différentes activités.

Une fois de plus, il faut saluer l'engagement des partenaires, institutions professionnelles, associations bénévoles ou particuliers. Dix lieux ont ouvert leurs portes gratuitement pour faire découvrir des facettes mal ou peu connues du patrimoine jurassien. Aux Pommerats, le public a pu découvrir l'hôtel-restaurant du Cheval-Blanc rénové « comme dans le temps » et son jeu de quilles ou amorcer une plongée dans l'univers de l'enfance, du jeu et du sport grâce au Musée de la vie jurassienne, au Musée jurassien d'art et d'histoire et au Musée de l'Hôtel-Dieu.

Le Parc Naturel Régional du Doubs, Ursinia et l'ASPRUJ (Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien) ont proposé une visite guidée inédite de la vieille ville de Saint-Ursanne qui a montré les étonnantes rocares d'affectation qu'ont connus des lieux dévolus tantôt aux loisirs, tantôt au commerce. Les trésors de la chapelle Sainte-Croix de Fontenais se sont ouverts à la population qui a pu se questionner sur sa réaffectation.

En outre, le si précieux travail de l'ombre des bénévoles a été mis en valeur au Musée rural jurassien des Genevez. À Delémont et à Grandfontaine, toute une mobilisation a été mise en place autour des marquantes fontaines monumentales récemment restaurées. Enfin, à Porrentruy, ce sont les sculptures urbaines que l'Office cantonal de la culture a proposé de mettre en lumière, elles que nos yeux habitués ont tendance à oublier.

48



Les visites inédites de la vieille ville de Saint-Ursanne ont attiré beaucoup de monde.





Inauguration de la fontaine de Grandfontaine, le 10 septembre.

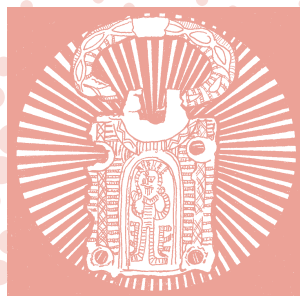
DES FONTAINES RESPLENDISSANTES

Depuis plusieurs années, la mobilisation pour la sauvegarde des fontaines est forte dans le canton. Les exemples de chantiers sont très nombreux et constituent de belles réussites, dont les communes sont motrices.

En 2022, la restauration de la première des trois fontaines circulaires de Damvant a été finalisée et a fait l'objet d'une mise en eau officielle. La grande fontaine de Grandfontaine, qui a donné son nom au village, a été inaugurée, dans le cadre des JEP. La restauration a été très importante, puisqu'elle a aussi touché les anciens lavoirs situés juste à côté.

C'est en outre toute la place autour de ces deux objets qui a été repensée, pour redevenir un véritable lieu de sociabilité, central au village. Les chantiers des fontaines des deux localités de Damvant et Grandfontaine sont menés par l'association ResSources.

Du côté de Delémont, toutes les fontaines monumentales de la ville sont également concernées par un grand projet de restauration, présenté aux JEP. Le chantier de la fontaine de Saint-Maurice s'est clos et celui de la fontaine du Lion a été lancé.



50

ARCHÉOLOGIE CANTONALE

Robert FELLNER
Archéologue cantonal

Céline ROBERT-CHARRUE LINDER
Archéologue cantonale adjointe

DESCRIPTION ET MISSIONS

La Section d'archéologie et paléontologie est administrativement responsable de la protection et de la gestion du patrimoine archéologique et paléontologique jurassien. Sur le plan opérationnel, elle intervient essentiellement dans le domaine de l'archéologie; les activités liées à la paléontologie sont déléguées à son partenaire institutionnel, le JURASSICA Museum. L'archéologie cantonale est quant à elle appelée à remplir les cinq missions suivantes:

Protéger le patrimoine archéologique encore enfoui. Elle dresse et met continuellement à jour un inventaire des sites et surveille les travaux de terrassement ou d'exploitation qui pourraient les menacer;

Réaliser les fouilles dites « de sauvetage », puisqu'il s'avère parfois impossible de conserver les sites en place. Le cas échéant, il faut les documenter par une fouille;

Étudier les vestiges mis au jour durant les fouilles;

Gérer les vastes collections d'objets récoltés ainsi que la documentation scientifique établie durant ces interventions, ou héritée des fouilles anciennes. La science progressant sans cesse, il est nécessaire de garder ces témoins du passé pour les générations futures;

Mettre en valeur les résultats de ces travaux auprès du monde scientifique, mais également auprès du grand public.

ESPRIT DE L'ANNÉE NOTRE RÉSEAU SCIENTIFIQUE

En 2022, comme chaque année, nous avons pu faire appel à un nombre considérable d'institutions et de spécialistes externes pour nous épauler dans la documentation scientifique de nos découvertes. La recherche archéologique ne se réalise jamais en huis clos; elle fait appel à une diversité de disciplines pour l'aider dans l'exploration du passé. Ainsi, le Laboratory of Ion Beam Physics de l'École polytechnique fédérale de Zurich a réalisé toute une série de datations au radiocarbone sur des échantillons provenant de nos fouilles de Charmoille-Miserez, Ocourt-La Motte et Chevenez-Au Breuille. Le laboratoire DendroNet de Mühlingen (D) s'est chargé de la datation des bois anciens, conservés dans les milieux humides, à Saint-Ursanne et à Porrentruy.

La prospection géophysique des sites de Ocourt-La Motte et de Charmoille-Miserez a été effectuée par GGH Solutions in Geosciences de Freiburg i. Br. (D). L'analyse sédimentologique des fouilles de Saint-Ursanne a été menée, en 2022 encore, par le laboratoire SEDIQUA de Delémont. Des restes de faune découverts également au bord du Doubs ont été soumis à l'Institut Intégrative Prähistorische und Naturwissenschaftliche Archäologie de l'Université de Bâle, alors que les objets en cuir, provenant de ce même site, sont étudiés par le Musée de la chaussure à Lausanne. L'analyse anthropologique préliminaire des tombes de Charmoille-Miserez a été effectuée sur place par des collaborateurs et collaboratrices de l'Institut de médecine légale de l'Université de Berne.

Les monnaies anciennes découvertes sur les sites jurassiens sont déterminées par l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses (ITMS), centre de documentation fondé par l'Académie suisse des sciences humaines et sociales. Nous sommes reconnaissant-e-s de pouvoir compter sur l'apport de ce réseau important de partenaires scientifiques, dont la contribution à la compréhension de notre passé lointain est fondamentale.



Résultat de la prospection géophysique de la villa gallo-romaine de Charmoille-Miserez (géomagnétique et géoradar, Ch. Hübner, GGH GmbH)

EN CHIFFRES

1400

**ÂGE APPROXIMATIF
D'UN FOND DE CABANE
DÉCOUVERT ET FOUILLÉ À
CHEVEZ-AU BREUILLE**

12

**COLLABORATRICES
ET COLLABORATEURS,
STAGIAIRES ET CIVILISTES
ONT RENFORCÉ L'ÉQUIPE
FIXE DE L'ARCHÉOLOGIE
CANTONALE**

52



Chevez-Au Breuille, tesson
de céramique du VII^e siècle
retrouvé dans un fond de cabane.

150

**PARTICIPANTES ET
PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE
ANNUELLE DE L'ASSOCIATION
ARCHÉOLOGIE ROMAINE EN
SUISSE (ARS) À DELÉMONT**

24

**INTERVENTIONS
ARCHÉOLOGIQUES MENÉES
SUR LE TERRAIN**



La cave carolingienne
à la fin de la fouille,
Cornol-Saint-Gilles.
Prise de vue par drone.

FAITS MARQUANTS

PARUTION DU CAJ 38

Le Cahier d'archéologie jurassienne (CAJ) n°38 traite des vestiges archéologiques repérés sur la colline du Paplemont et près de la chapelle de Saint-Gilles, à Cornol. Basé sur le travail de Master du jeune archéologue bâlois Juha Fankhauser, l'ouvrage présente les résultats de plusieurs campagnes de prospection et deux fouilles-écoles menées entre 2015 et 2017 par l'Université de Bâle, en collaboration avec notre section. La colline de Paplemont semble avoir été fréquentée dès l'âge du Fer et jusqu'à l'Époque gallo-romaine, en particulier durant le I^{er} siècle av. J.-C. et entre le III^e et IV^e siècle ap. J.-C. Les objets retrouvés, ainsi que la situation topographique du site, suggèrent que la colline était un lieu de culte (*bois sacré*). Une cave maçonnée semi-enterrée, située à quelques dizaines de mètres à l'est de la chapelle Saint-Gilles, a également été mise au jour. Occupée entre la fin du VIII^e et le milieu du XII^e siècle, il s'agit d'un rare témoin bâti de la période carolingienne. La cave faisait probablement partie d'une grange dédiée aux dîmes ecclésiastiques, associée à une église dont les vestiges se situent sous la chapelle actuelle.



Couverture
du CAJ 38.

FOUILLE DE CHARMOILLE-MISEREZ

Dans le cadre de l'agrandissement d'une résidence pour personnes âgées, un suivi de chantier a été réalisé durant près de huit mois près du prieuré de Miserez, situé entre Miécourt et Charmoille. Un mur de soutènement, situé bien plus au sud que l'actuel, devait marquer une première division du site. Au nord, la partie basse comportait un chemin menant aux champs via une rampe et un four à chaux. Au sud se trouvait la terrasse sur laquelle se situent la chapelle Saint-Michel et les bâtiments du prieuré, où des murs anciens permettent de supposer la présence de bâtiments entourant une petite cour semi-ouverte, du type cloître.

Huit inhumations (cinq adultes et trois enfants) d'époque médiévale ont été mises au jour, toutes situées le long du flanc nord de l'église, de même qu'un puits. Si aucun vestige romain n'a été identifié, il n'est cependant pas exclu que la chapelle ait été bâtie à l'emplacement d'un ancien lieu de culte païen, compte tenu de la proximité d'une villa romaine située à quelques centaines de mètres du site.

Charmoille-Miserez. Tombe d'un adulte masculin âgé de 40 à 60 ans, recouverte par l'inhumation d'un enfant âgé d'environ 6-8 ans.



PROSPECTION À OCOURT-LA MOTTE

À la suite d'une prospection géophysique, une énigmatique structure quadrangulaire d'environ 1600 m², cernée d'un fossé, a été investiguée durant le mois de mars au lieu-dit « La Motte », à Ocourt. Le site n'était pas complètement inconnu : repéré par Auguste Quiquerez en 1864, il est alors interprété en tant que « poste romain chargé de la défense du Doubs ». Plusieurs sondages ont permis de repérer un mur massif, large de 140 cm. Des charbons de bois associés au bâtiment ont pu être analysés au ¹⁴C, donnant une date située entre 1318 et 1421 ap. J.-C.

Le mur observé semble appartenir à un bâtiment médiéval de type maison forte, inconnu jusqu'alors, dont la construction pourrait être comparable à celle du château de Miécourt. Le matériel récolté lors de ces sondages est notamment composé de céramiques à pâte sombre d'époque médiévale, de clous divers, de fragments de verre de vitre, d'os de faune ou encore de petites billes de jeu en pierre.



Ocourt-La Motte, Sondage 2. Murs massifs formant l'angle sud-oriental du bâtiment.

LE MONTCHAIBEUX: UN SITE FORTIFIÉ DE HAUTEUR DANS LA VALLÉE DE DELÉMONT



54

Fig. 1. Image LIDAR du Montchaibeux. Les fortifications sont bien visibles le long des bords de la partie septentrionale et traversant le milieu du plateau. L'entrée d'origine est démarquée par une ouverture au nord de l'enceinte fortifiée.

Le Montchaibeux, situé dans la vallée de Delémont, est une colline bien démarquée. Ses pentes abruptes sont surmontées par un plateau allongé presque parfaitement plat, couvrant une surface de 5.1 ha, ce qui correspond à environ sept terrains de football (fig. 1). Les vestiges d'un mur, devancé par un fossé, partagent cette surface en deux parties de taille semblable (fig. 2). Des traces de fortifications bordent le plateau sur toute sa longueur. Ces ouvrages ont été décrits pour la première fois par le chercheur Auguste Quiquerez il y a près de 180 ans. Ce dernier a levé un plan de ce site, interprété alors comme un camp militaire de l'Epoque romaine (fig. 3). Aujourd'hui, nous savons que le site du Montchaibeux est encore plus ancien, remontant à une phase tardive de l'âge du Fer au premier siècle av. J.-C.

L'Université de Bâle, en collaboration avec la Section d'archéologie et paléontologie de l'Office de la culture et l'Université de Lausanne, a relancé les recherches sur ce site entre 2019 et 2022.

Ce groupe bilingue de scientifiques s'est d'abord attelé à une prospection au détecteur à métaux. Les objets ainsi repérés ont été marqués par un petit drapeau pour signaler leur emplacement, puis topographiés, soigneusement dégagés et enfin prélevés (fig. 4). Ainsi, des objets essentiels à l'interprétation et à la datation du site ont pu être récupérés, telles des fibules, des monnaies ou des armes.

Il a malheureusement été constaté que le site avait déjà été largement pillé par des détectoristes illégaux (davantage d'informations à propos des règles régissant la prospection au détecteur sont disponibles sur le site internet de la Section d'archéologie et paléontologie, sous l'adresse www.jura.ch/sap), tout portant à croire que cela a entraîné une perte tout aussi importante d'informations scientifiques quant à la nature et l'évolution de ce site fortifié de hauteur.



Fig. 2. Coupe du mur traversant le plateau. Le mur est matérialisé par l'empilement de blocs situé en dessous de la plaquette noire.



Fig. 4. Les objets repérés lors de la prospection au détecteur à métaux ont été topographiés, dégagés, documentés et prélevés.

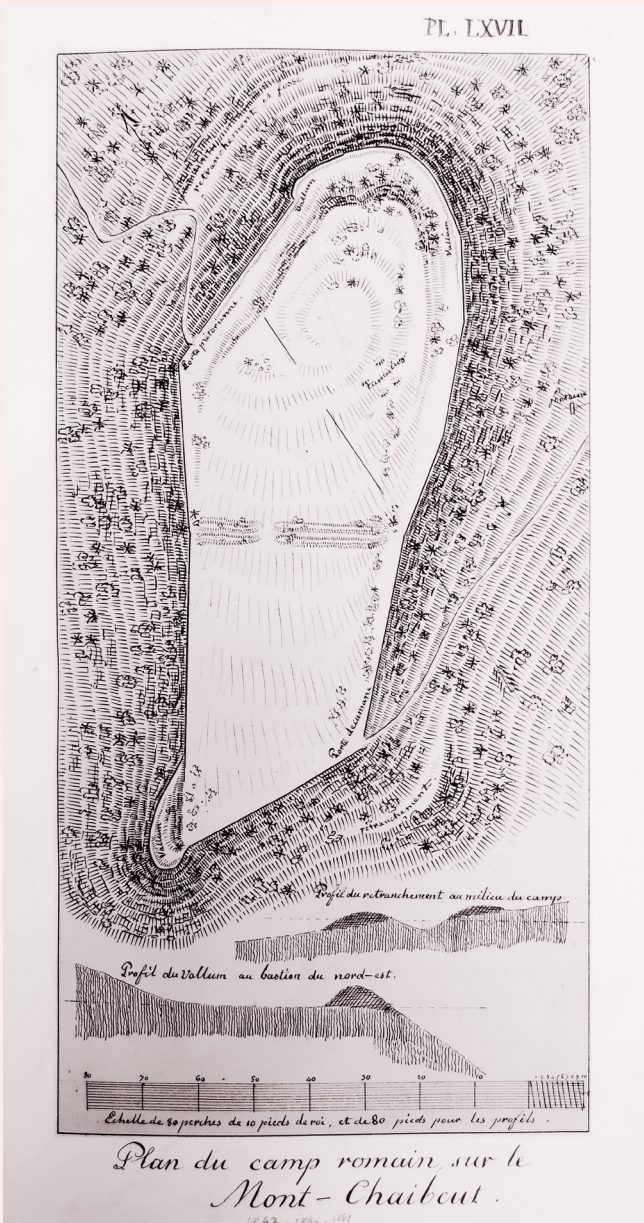


Fig. 3. Plan du Montchaibeux dressé par Auguste Quiquerez entre 1842 et 1861.

Seule une nouvelle fouille pouvait ainsi apporter de nouvelles données concrètes sur la nature, la construction et la datation des structures déjà observées par Auguste Quiquerez. L'équipe s'est concentrée essentiellement sur les traces de fortification encore bien visibles aujourd'hui. Trois tranchées ont été réalisées à l'aide d'une pelle mécanique pour permettre la documentation de ces structures partiellement enfouies.

Les vestiges étant situés en milieu boisé, la perturbation importante de la sédimentation par les racines a compliqué l'interprétation des séquences stratigraphiques. Les profils ont été partiellement plâtrés afin de faciliter leur prélèvement sous forme de blocs, ceci afin de permettre une analyse fine en laboratoire (fig. 5).

Ces derniers ont ensuite été consolidés avec de la résine artificielle, avant d'être sciés et polis. Les lames minces extraites par cette procédure ont été examinées à l'aide d'un microscope, avec une méthode connue sous le nom de micromorphologie. Les résultats de cette analyse ont ainsi complété les indices déjà récoltés grâce aux autres démarches (prospection au détecteur, fouille, datation au radiocarbone), permettant de reconstituer l'évolution du site depuis l'âge du Fer jusqu'à nos jours.

Les plus anciennes traces archéologiques ont été observées dans l'angle sud-ouest du site, sur une petite terrasse qui se développe un peu en-dessous du plateau principal, également protégée par des aménagements défensifs (fig. 6). Sa situation particulière, mais également le mobilier récolté, mènent à l'hypothèse que cet endroit matérialisait jadis un espace sacré. Les fibules, relativement nombreuses, sont parfois regroupées spatialement. Ces objets, qui servaient à fermer les vêtements, ont probablement été volontairement déposés avec ces derniers. Une des fibules, particulièrement tordue, témoigne peut-être d'un acte de déshabille rituel (fig. 7).

L'aménagement d'un mur défensif entourant l'intégralité du périmètre du plateau, y compris l'espace sacré probable évoqué ci-dessus, coïncide chronologiquement avec les traces d'occupation dans sa partie septentrionale. À l'époque, le plateau sommital n'était très probablement pas aussi plat qu'aujourd'hui. Il a dès lors fallu aplanir une partie du terrain en enlevant les sédiments superficiels et les blocs saillants de la roche sous-jacente. Les pierres de grande taille ont pu être utilisées pour la construction du mur d'enceinte. Son mode de construction est connu grâce à la fouille : il s'agit d'un mur à poteaux frontaux verticaux (Pfostenschlitzmauer) consistant à implanter une ligne de poteaux de grande taille dans le terrain. Des traces de ces éléments ont parfois pu être documentées sur le Montchaibeux (fig. 8). On construisait ensuite un mur en pierres sèches entre les poteaux, tout en le consolidant, derrière le front du mur, par des caissons de poutres horizontaux remplis de terre et de caillasse.



Fig. 5. Plâtrage d'un bloc de profil stratigraphique, afin d'être prélevé et étudié en laboratoire.

Au nord du plateau, une ouverture de quelques mètres dans l'enceinte fortifiée montre l'emplacement de l'entrée. Les nombreuses scories retrouvées près de cet endroit nous permettent de situer des activités artisanales dans cette partie du site. On y travaillait certainement les métaux, le fer et le bronze notamment. Selon l'analyse des sédiments récoltés sur place, l'argile pauvre en calcaire nécessaire pour la construction des forges et des fours provient d'affleurements situés à plusieurs kilomètres de là. L'identification d'autres activités artisanales éventuellement pratiquées sur la colline n'a pas pu être menée à terme et devra faire l'objet d'analyses ultérieures.

Le rôle du mur central, fendant le plateau en deux parties, n'est actuellement pas connu. Il exprime éventuellement une volonté d'opérer une séparation entre deux espaces à vocation différente. Nous ignorons également si ce mur a été aménagé simultanément avec le mur d'enceinte ou s'il a été ajouté plus tard.

Les monnaies se sont montrées particulièrement utiles pour la datation (fig. 9). Elles démontrent que le site a été occupé continuellement jusqu'à la fin de l'âge du Fer, entre environ 50 et 0 av. J.-C. Les rares pièces gallo-romaines indiquent une occupation beaucoup plus ponctuelle au premier et deuxième siècles après J.-C., durant lesquels le site n'a probablement accueilli que des activités occasionnelles. Il a ensuite été abandonné pendant plusieurs siècles, et sans doute recouvert par la forêt.



Fig. 7. Cette fibule de type Nauheim, déposée dans l'espace sacré probable situé dans l'angle sud-ouest du plateau, a peut-être été déformée lors d'un acte rituel.



Fig. 9. Une des monnaies gauloises retrouvées sur le Montchaibeux.



Fig. 6. Le mur d'enceinte, analysé en détail, protégeant l'espace sacré supposé est conservé sur une hauteur de 1,5 m.



Fig.8. Les taches sombres visibles dans cette coupe correspondent aux traces des poteaux massifs formant le front du mur d'enceinte.

À partir du X^e siècle, le site est de nouveau occupé. Toutefois, les traces associées à cette occupation moyenâgeuse sont diffuses et ne nous permettent pas de déterminer la raison de cette présence. La forêt a certainement été exploitée à partir de l'Époque moderne et a peut-être dû céder entièrement aux pâturages.

Nous avons retrouvé de nombreux clous de fer à cheval liés à ces travaux. Des clous de ce type sont encore perdus aujourd'hui sur le Montchaibeux, mais cette fois dans un contexte de loisir. Un chemin hippique bien fréquenté traverse en effet aujourd'hui le plateau, comme plusieurs chemins de randonnée.

Une découverte particulière, soit la tête d'une pipe en fer du XVIII^e siècle, semble témoigner des moments de détente passés sur le sommet (fig. 10). Une partie des nombreuses découvertes réalisées lors de ces recherches récentes seront présentées au public à l'occasion d'une petite exposition visible au JURASSICA Museum à partir du 15 septembre 2023.

Raphaël BERGER et Tamara WESTPHAL

Traduction par Robert FELLNER



Fig. 10. Pipe en fer datant du XVIII^e siècle.

resse le bilan des deux ans où la culture a souffert des affres de la pandémie
titaires. Le cinéma a particulièrement mal vécu cette période

ure a survécu au Covid

Régis Marlier Courvet, directeur général du Centre culturel de la Vallée de l'Arve, a écrit un livre qui fait le bilan de ces deux années difficiles. Le livre raconte comment la culture a survécu à la pandémie de Covid-19, à travers de nombreux exemples et anecdotes. Il est un témoignage précieux sur les actions et les initiatives qui ont permis de maintenir la culture vivante pendant cette période de confinement. Le livre est disponible en librairie et en ligne.

Le renouveau décentré

ESPACE RENFER L'anthropologue jurassien Carla Meyer animera une conférence-atelier sur le surréalisme en Suisse romande le jeudi à 18 h à l'Espace Renfer de la Bibliothèque cantonale à Porrentruy.

trophes naturelles, de conflits ethniques, de pandémies. Surtout actuelle et très actuelle, le surréalisme a pris de l'ampleur en Europe ces dernières années. A travers une démarche matérielle, Carla Meyer partira de ce phénomène en présentant des œuvres faisant partie d'équipements surréalistes.



Deux lauréates pour l'atelier d'artistes du Jura à Paris



Mavra Rubil et Lou Rais ont été retenues par l'Etat jurassien pour se rendre dans la capitale française.

Le livre raconte comment la culture a survécu à la pandémie de Covid-19, à travers de nombreux exemples et anecdotes. Il est un témoignage précieux sur les actions et les initiatives qui ont permis de maintenir la culture vivante pendant cette période de confinement. Le livre est disponible en librairie et en ligne.

De «quelques escargots» à un projet incontournable

JURASSICA MUSEUM Les travaux de construction du Centre de recherche et de collections paléontologiques, archéologiques et des sciences naturelles ont débüté à Porrentruy.

Un grand projet de collaboration internationale est en cours de réalisation. Le projet Jurassica Museum vise à créer un lieu de référence pour la recherche et l'éducation en matière de sciences de la Terre et de l'histoire naturelle.



La cheffe de culture du Jura quitte le canton

Elle était, depuis plus de 7 ans, l'une des piliers de la culture du canton du Jura. Christine Salvaded a annoncé qu'elle quitterait son poste de cheffe de l'Office de la culture du Jura.

Christine Salvaded a assuré par son adjoint, le délégué à la promotion culturelle, Valentin Zuber. Elle sera remplacée par son adjoint, le délégué à la promotion culturelle, Valentin Zuber.



L'Armorial du Jura est enfin là

L'ouvrage, déjà en vente, est le résultat de plusieurs années de travail minutieux. Il réunit les armes de toutes les communes du Jura.

2022. Année du verre 3/6

Des verriers actifs pendant plusieurs décennies sur la Roche Saint-Jean.

La Roche Saint-Jean, une commune emblématique de la région jurassienne, a été choisie pour célébrer l'année du verre.

Un mur de pierre sèche bientôt rénové

Le Parc du Doubs, avec l'Association jurassienne de la pierre sèche, a lancé un appel à financement pour la restauration de ce mur de pierre sèche.

100% Région

100% Région pour le développement durable de la région.

Abouitissement d'un travail historique titanique

La Société jurassienne d'Emulation a célébré le centenaire de son œuvre majeure.

LES PUBLICATIONS 2022

ARCHIVES CANTONALES JURASSIENNES

PUBLICATION SCIENTIFIQUE: ARTICLES

Glaenger A. 2022: «Jura: les années de brasse, 1962-1974», in: «Identités nationales et identités régionales: dans l'espace de la francophonie européenne et nord-américaine des années 1960 à nos jours». Jean-Noël Grandhomme et Jean-Lamarre (éd.), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2022, p. 273-288.

PROJETS DE NUMÉRISATION SIGMA

Paupe E. 2022: «Lire un manuscrit à l'aide du numérique: développement d'un modèle HTR», LextechInstitute, 8 février 2022. <https://www.lextechinstitute.ch/lire-un-manuscrit-a-laide-du-numerique-developpement-dun-modele-htr/>.

Paupe E. & Rebetez J.-C. 2022: «La chasse aux sorcières, le public et l'ordinateur: Un projet-test de transcription électronique (HTR) de sources manuscrites d'archives», in: Mélanges offerts à Paul Delsalle. «S'en retournant des Flandres, il alloit à Besançon», Laurence Delobette et Jean-Marie Yante (coord.), Presses universitaires de Franche-Comté et Éditions Franche-Bourgogne, 2022, p. 201-206.

ARCHÉOLOGIE CANTONALE

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES: ARTICLES

Luisoni G. 2022: Porrentruy JU, Rue Joseph-Trouillat. Annuaire Archéologie Suisse 105, p. 334-336.
Marchand K. & Babey U. 2022: St-Ursanne JU, Vieille Ville. Annuaire Archéologie Suisse 105, p. 315-316.

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES: RAPPORT ANNUEL

Robert-Charrue Linder C. (éd.): Rapport 2016, 177 p. Disponible en ligne (PDF), sur www.jura.ch/sap.

PUBLICATION SCIENTIFIQUE: MONOGRAPHIE

Fankhauser J. 2022: «Der spätlatènezeitlich-römische locus numinosus auf dem Paplemont und der mittelalterliche Halbkeller bei der Kapelle St. Gilles (Cornol/JU)». Les cahiers d'archéologie jurassienne (CAJ 38), 212 p.

JURASSICA (PAL A16)

PUBLICATION SCIENTIFIQUE: MONOGRAPHIE

Pirkenseer C., Rauber G. & Becker D. 2021: «Sites et lithostratigraphie», Office de la culture, Paléontologie A16, Porrentruy, Catalogues du patrimoine paléontologique jurassien – A16, (CPPJ) 274 p.



IMPRESSUM

Mise en page Simon Maître / simon.maitre@outlook.com

Responsable de la publication Élodie Paupe et Valentin Zuber

Responsable d'édition Nathalie Cattin

Administration

Office de la culture

Rue Pierre-Péquignat 9

2900 Porrentruy 1

Téléphone 032 420 84 00

Courriel secr.occ@jura.ch

Internet www.jura.ch/occ

Abonnement 17.- francs (numéro seul, 20.- francs)

Impression Économat cantonal, Delémont

Porrentruy, octobre 2023 © auprès des auteurs

ISSN 2504-2041

ISSN 1424-1412

